

PRODWAYS GROUP

Société anonyme au capital de 25.875.262 euros
Siège social : 43 avenue des Trois Peuples – 78180 Montigny-le-Bretonneux
801 018 573 R.C.S. Versailles

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ANNUELLE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 25 JUIN 2025**

[...]

À caractère ordinaire

Première résolution – Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 – Approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date se soldant par un bénéfice de 4 295 938,04 euros.

L'Assemblée générale constate l'absence de dépenses et charges visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts, ainsi que de l'impôt correspondant.

Cette résolution est adoptée :

28.034.282 voix ayant voté pour,

2.885 voix ayant voté contre,

0 voix s'étant abstenue.

Deuxième résolution – Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2024, approuve ces comptes tels qu'ils ont été présentés se soldant par un résultat (part du Groupe) de 545 milliers d'euros.

Cette résolution est adoptée :

28.034.282 voix ayant voté pour,

2.885 voix ayant voté contre,

0 voix s'étant abstenue.

Troisième résolution – Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées générales ordinaires, sur proposition du Conseil d'administration, décide de procéder à l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 suivante :

- origine :
 - résultat de l'exercice : 4 295 938,04 euros ;
- affectation :
 - report à nouveau : 4 295 938,04 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée constate qu'il lui a été rappelé qu'au titre des trois derniers exercices aucune distribution de dividendes et revenus n'est intervenue.

Cette résolution est adoptée :

28.034.282 voix ayant voté pour,

2.885 voix ayant voté contre,

0 voix s'étant abstenue.

[...]

Vingt-cinquième résolution - Pouvoirs pour les formalités

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de dépôt et de publicité requises par la loi.

Cette résolution est adoptée :

***27.560.378 voix ayant voté pour,
4.400 voix ayant voté contre,
100 voix s'étant abstenues.***

[...]

Extrait certifié conforme le 8 juillet 2025 par Guillaume DERAISME, Directeur Général

Signé par :

Guillaume DERAISME

D840E613026048E...



4

4.1	ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2024	86
4.1.1	Compte de résultat consolidé	86
4.1.2	État du résultat global	87
4.1.3	État de la situation financière consolidée	87
4.1.4	Tableau des flux de trésorerie consolidés	89
4.1.5	Variation des capitaux propres consolidés	90
4.1.6	Notes annexes aux états financiers consolidés	91
4.1.7	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	127
4.2	ÉTATS FINANCIERS INDIVIDUELS 2024	131
4.2.1	Compte de résultat	131
4.2.2	Bilan	132
4.2.3	Variation de trésorerie	133
4.2.4	Notes annexes aux états financiers de la Société	134
4.2.5	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	144

INFORMATIONS
FINANCIÈRES
ET COMPTABLES

4 INFORMATIONS FINANCIÈRES ET COMPTABLES

États financiers consolidés 2024

4.1 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2024

Les états financiers consolidés du Groupe sont établis conformément au référentiel IFRS publié par l'*International Accounting Standards Board* (IASB) et tel qu'approuvé par l'Union européenne. Les principes comptables sont exposés en détail dans les notes annexes aux états financiers consolidés, note 4.1.6.

4.1.1 Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2024	31/12/2023
CHIFFRE D'AFFAIRES	3.2	58 669	74 565
Production immobilisée		427	947
Production stockée		201	(310)
Autres produits de l'activité		649	424
Achats consommés		(27 022)	(36 910)
Charges de personnel		(27 080)	(32 407)
Impôts et taxes		(448)	(630)
Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises	4.3	(3 096)	(4 933)
Autres produits et charges d'exploitation		(160)	289
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		2 138	1 035
Autres éléments du résultat opérationnel	3.1	(870)	(13 627)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées		-	-
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		1 268	(12 592)
Intérêts financiers relatifs à la dette brute		(495)	(362)
Produits financiers relatifs à la trésorerie et équivalents		(79)	(29)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET (A)	8.2	(574)	(391)
Autres produits financiers (B)		400	155
Autres charges financières (C)		(25)	(484)
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS (D = A + B + C)	8.2	(199)	(721)
Impôt sur le résultat	9.1 & 9.2	(457)	(710)
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		613	(14 023)
Résultat net des activités non poursuivies		-	-
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		613	(14 023)
RÉSULTAT ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DE LA MÈRE		545	(14 009)
RÉSULTAT ATTRIBUABLE AUX PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE		68	(14)
Nombre moyen d'actions	10.2	51 576 200	51 553 948
Résultat net par action (en euros)	10.2	0,011	(0,272)
Résultat net par action dilué (en euros)	10.2	0,011	(0,272)

4.1.2 État du résultat global

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
RÉSULTAT NET	613	(14 023)
Écarts de conversion	(124)	135
Impôts sur écarts de conversion	-	-
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	136	32
Impôts sur les écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	(31)	(8)
TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	(19)	159
dont éléments recyclables ultérieurement en résultat	(124)	135
dont éléments non recyclables ultérieurement en résultat	105	24
RÉSULTAT GLOBAL	594	(13 864)
Résultat global attribuable aux actionnaires de la mère	526	(13 851)
Résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	68	(12)

4.1.3 État de la situation financière consolidée

Actif

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2024	31/12/2023
ACTIFS NON-COURANTS		59 267	61 075
Écarts d'acquisition	6.1	39 056	39 056
Autres immobilisations incorporelles	6.2	5 697	6 111
Immobilisations corporelles	6.3	7 646	8 726
Droits d'utilisation		5 602	6 541
Participations dans les entreprises associées		-	-
Autres actifs financiers		832	640
Actifs d'impôt différé	9.2	434	2
ACTIFS COURANTS		39 322	43 829
Stocks nets	4.4	5 251	6 141
Créances clients nettes	4.5	13 902	14 324
Actifs sur contrats	4.5	-	65
Autres actifs courants	4.6	7 604	5 560
Actifs d'impôt exigible	9.1	510	1 519
Trésorerie et autres équivalents	8.1	12 055	16 221
ACTIFS DESTINÉS À LA VENTE		-	558
TOTAL ACTIF		98 589	105 462

4 INFORMATIONS FINANCIÈRES ET COMPTABLES

États financiers consolidés 2024

Passif et capitaux propres

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES, PART DU GROUPE		53 466	53 437
Capital social ⁽¹⁾	10.1	25 812	25 812
Primes ⁽¹⁾		86 303	86 200
Réserves et résultats consolidés ⁽²⁾		(58 649)	(58 575)
INTÉRÊTS ATTRIBUABLES AUX PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE		160	93
PASSIFS NON COURANTS		15 221	20 691
Provisions long terme	5.3	692	794
Dettes financières à long terme – part à plus d'un an	8.1	10 227	14 667
Dettes de loyer – part à plus d'un an	8.1	4 201	5 069
Passifs d'impôt différé	9.2	101	161
PASSIFS COURANTS		29 742	30 683
Provisions court terme	11	623	1 815
Dettes financières à long terme – part à moins d'un an	8.1	4 462	4 520
Dettes de loyer – part à moins d'un an	8.1	1 546	1 630
Dettes fournisseurs d'exploitation	4.5	9 812	9 423
Passifs sur contrats	4.3	432	543
Autres passifs courants	4.7	12 816	12 618
Passifs d'impôt exigible	9.1	52	135
Passifs destinés à la vente		-	558
TOTAL PASSIF		98 589	105 462

(1) De l'entreprise mère consolidante.

(2) Y compris résultat de l'exercice.

4.1.4 Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2024	31/12/2023
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		613	(14 023)
Charges et produits calculés		2 174	19 613
Élim. Des résultats de cession et des pertes et profits de dilution		822	(2 621)
Élim. Du résultat des mises en équivalence		-	-
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (AVANT NEUTRALISATION DU COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET DES IMPÔTS)		3 609	2 969
Élim. de charge liée au coût de l'endettement financier net	8.2	574	391
Élim. de la charge (produit) d'impôt	9.1	457	710
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (APRÈS NEUTRALISATION DU COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET DES IMPÔTS)		4 640	4 070
Impôts payés		(781)	(1 780)
Variation du besoin en fonds de roulement	7.2	504	1 406
FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ (A)		4 363	3 696
Opérations d'investissement			
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(959)	(1 222)
Acquisition d'immobilisations corporelles		(478)	(2 070)
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		10	49
Acquisition d'immobilisations financières		(8)	(41)
Cession d'immobilisations financières		40	47
Trésorerie nette acquisition/cession de filiales	7.3	192	2 674
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT (B)		(1 203)	(563)
Opérations de financement			
Augmentation de capital		-	-
Dividendes payés aux actionnaires du Groupe		-	-
Dividendes payés aux minoritaires		-	(35)
Autres opérations portant sur le capital	7.4	(560)	(55)
Émission d'emprunts	8.1	-	5 750
Remboursement d'emprunts et dettes de loyer	8.1 & 8.3	(6 335)	(6 260)
Coût de l'endettement financier net décaissé/versé		(591)	(347)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (C)		(7 486)	(947)
FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS POURSUIVIES (D = A + B + C)		(4 326)	2 186
FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS NON POURSUIVIES		57	(57)
VARIATION DE TRÉSORERIE		(4 269)	2 129
Incidence de la variation des taux de change		10	(9)
TRÉSORERIE D'OUVERTURE	8.1.2 & 8.2	16 216	14 096
TRÉSORERIE DE CLÔTURE	8.1.2 & 8.2	11 957	16 216

4 INFORMATIONS FINANCIÈRES ET COMPTABLES

États financiers consolidés 2024

4.1.5 Variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)	Part du Groupe ou des propriétaires de la société mère				Capitaux propres – attribuable aux actionnaires de la société mère	Capitaux propres – attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
	Capital	Primes liées au capital	Actions autocontrôle	Réserves et résultats consolidés			
Capitaux propres clôture 2022	25 632	85 947	(159)	(44 357)	67 063	131	67 194
Opérations sur le capital	180	-	-	(180)	-	-	-
Plan d'attribution gratuite et de souscriptions d'actions	-	252	-	-	252	-	252
Opérations sur actions d'autocontrôle	-	-	(28)	-	(28)	-	(28)
Dividendes	-	-	-	-	-	(35)	(35)
Résultat net de l'exercice	-	-	-	(14 009)	(14 009)	(14)	(14 023)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	157	157	2	159
RÉSULTAT GLOBAL	-	-	-	(13 852)	(13 852)	(12)	(13 864)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	8	8
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE 2023	25 812	86 200	(187)	(58 388)	53 437	92	53 529
Opérations sur le capital	-	-	-	-	-	-	-
Plan d'attribution gratuite et de souscriptions d'actions	-	103	-	-	103	-	103
Opérations sur actions d'autocontrôle	-	-	(602)	-	(602)	-	(602)
Autres	-	-	-	2	2	-	2
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice	-	-	-	545	545	68	613
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	(19)	(19)	-	(19)
RÉSULTAT GLOBAL	-	-	-	526	526	68	594
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE 2024	25 812	86 303	(789)	(57 860)	53 466	160	53 626

certifié conforme le 8 juillet 2025
Guillaume DERAISME
Directeur Général

PRODWAYS GROUP

Société anonyme

43, avenue des Trois Peuples
78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Signé par :
Guillaume DERAISME
DB40E613026048E...

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2024

RSM Paris

26, rue Cambacérès

75008 Paris

Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide

92908 Paris-La Défense Cedex

PRODWAYS GROUP

Société anonyme

43, avenue des Trois Peuples

78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale de la société PRODWAYS GROUP,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société PRODWAYS GROUP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Evaluation de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition

Note 6.4 de l'annexe aux comptes consolidés

Risque identifié

Dans le cadre de son développement, le Groupe a été amené à réaliser des opérations de croissance externes et à reconnaître plusieurs écarts d'acquisition.

Au 31 décembre 2024, les écarts d'acquisition sont inscrits au bilan pour une valeur nette comptable de 39,1 millions d'euros, soit 40 % de l'actif. La direction s'assure lors de chaque exercice que la valeur comptable de ces écarts d'acquisition n'est pas supérieure à leur valeur recouvrable en réalisant des tests de perte de valeur. Pour les besoins de ces tests, les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie (UGT).

La détermination de la valeur recouvrable des UGTs repose sur des projections de flux de trésorerie futurs actualisés et requiert des jugements importants de la direction, notamment sur l'établissement des prévisions ainsi que sur le choix des taux d'actualisation et de croissance sur le long terme retenus.

Dans ce contexte, nous avons considéré l'évaluation de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition comme un point clé de l'audit, du fait de l'importance des écarts d'acquisition au bilan et de l'incidence de la dépréciation comptabilisée au compte de résultat et des incertitudes inhérentes à certains éléments et notamment à la probabilité de réalisation des prévisions entrant dans l'évaluation de la valeur recouvrable.

Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Nous avons effectué une revue critique des modalités d'analyse des indicateurs de perte de valeur mises en œuvre par la direction et de réalisation des tests de dépréciation.

Nos travaux ont consisté à :

- prendre connaissance du processus d'élaboration des estimations et des hypothèses prises par la direction dans le cadre des tests de dépréciation, notamment en ce qui concerne les paramètres d'activité et de rentabilité ;
- faire un examen critique des tests de dépréciation réalisés par la société au 31 décembre 2024. Nous avons ainsi :
 - apprécié la cohérence des projections de flux de trésorerie avec les dernières prévisions budgétaires, telles qu'approuvées par le conseil d'administration ;
 - apprécié le caractère raisonnable des hypothèses retenues, notamment les prévisions de flux de trésorerie, le taux d'actualisation et le taux de croissance à long terme, par comparaison avec les performances historiques et par corroboration avec les analyses externes disponibles sur le contexte de marché ;
 - examiné les tests effectués par la direction sur la sensibilité de la valeur recouvrable des UGT à une variation raisonnable du taux d'actualisation ou du taux de croissance à long terme.

Enfin, nous avons apprécié le caractère approprié des informations fournies dans la note 6.4 de l'annexe aux comptes consolidés.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du directeur général. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes consolidés qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société PRODWAYS GROUP par les statuts du 13 mars 2014 pour le cabinet RSM Paris et par l'assemblée générale du 15 juin 2023 pour le cabinet Deloitte & Associés.

Au 31 décembre 2024, le cabinet RSM Paris était dans la onzième année de sa mission sans interruption et le cabinet Deloitte & Associés dans la deuxième année, dont respectivement huit et deux années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n°537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.821-27 à L.821-34 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris et Paris-La Défense, le 9 avril 2025

Les commissaires aux comptes

RSM Paris

Deloitte & Associés

A blue shield icon with a white checkmark, followed by a handwritten signature in blue ink.

Clément PERROT

A blue shield icon with a white checkmark, followed by a handwritten signature in blue ink.

Albert AIDAN

A blue shield icon with a white checkmark, followed by the handwritten signature "Jean-Charles Dussart" in blue ink.

Jean Charles DUSSART

4.1 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2024

Les états financiers consolidés du Groupe sont établis conformément au référentiel IFRS publié par l'*International Accounting Standards Board* (IASB) et tel qu'approuvé par l'Union européenne. Les principes comptables sont exposés en détail dans les notes annexes aux états financiers consolidés, note 4.1.6.

4.1.1 Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2024	31/12/2023
CHIFFRE D'AFFAIRES	3.2	58 669	74 565
Production immobilisée		427	947
Production stockée		201	(310)
Autres produits de l'activité		649	424
Achats consommés		(27 022)	(36 910)
Charges de personnel		(27 080)	(32 407)
Impôts et taxes		(448)	(630)
Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises	4.3	(3 096)	(4 933)
Autres produits et charges d'exploitation		(160)	289
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 138	1 035
Autres éléments du résultat opérationnel	3.1	(870)	(13 627)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées		-	-
RESULTAT OPERATIONNEL		1 268	(12 592)
Intérêts financiers relatifs à la dette brute		(495)	(362)
Produits financiers relatifs à la trésorerie et équivalents		(79)	(29)
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET (A)	8.2	(574)	(391)
Autres produits financiers (B)		400	155
Autres charges financières (C)		(25)	(484)
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS (D = A + B + C)	8.2	(199)	(721)
Impôt sur le résultat	9.1 & 9.2	(457)	(710)
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES		613	(14 023)
Résultat net des activités non poursuivies		-	-
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		613	(14 023)
RESULTAT ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DE LA MERE		545	(14 009)
RESULTAT ATTRIBUABLE AUX PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTROLE		68	(14)
Nombre moyen d'actions	10.2	51 576 200	51 553 948
Résultat net par action (en euros)	10.2	0,011	(0,272)
Résultat net par action dilué (en euros)	10.2	0,011	(0,272)

4.1.2 État du résultat global

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
RESULTAT NET	613	(14 023)
Écarts de conversion	(124)	135

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Impôts sur écarts de conversion	-	-
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	136	32
Impôts sur les écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	(31)	(8)
TOTAL DES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL	(19)	159
dont éléments recyclables ultérieurement en résultat	(124)	135
dont éléments non recyclables ultérieurement en résultat	105	24
RESULTAT GLOBAL	594	(13 864)
Résultat global attribuable aux actionnaires de la mère	526	(13 851)
Résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	68	(12)

4.1.3 État de la situation financière consolidée

Actif

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2024	31/12/2023
ACTIFS NON-COURANTS		59 267	61 075
Écarts d'acquisition	6.1	39 056	39 056
Autres immobilisations incorporelles	6.2	5 697	6 111
Immobilisations corporelles	6.3	7 646	8 726
Droits d'utilisation		5 602	6 541
Participations dans les entreprises associées		-	-
Autres actifs financiers		832	640
Actifs d'impôt différé	9.2	434	2
ACTIFS COURANTS		39 322	43 829
Stocks nets	4.4	5 251	6 141
Créances clients nettes	4.5	13 902	14 324
Actifs sur contrats	4.5	-	65
Autres actifs courants	4.6	7 604	5 560
Actifs d'impôt exigible	9.1	510	1 519
Trésorerie et autres équivalents	8.1	12 055	16 221
ACTIFS DESTINES A LA VENTE		-	558
TOTAL ACTIF		98 589	105 462

Passif et capitaux propres

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES, PART DU GROUPE		53 466	53 437
Capital social ⁽¹⁾	10.1	25 812	25 812
Primes ⁽¹⁾		86 303	86 200
Réserves et résultats consolidés ⁽²⁾		(58 649)	(58 575)
INTERETS ATTRIBUABLES AUX PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTROLE		160	93
PASSIFS NON COURANTS		15 221	20 691
Provisions long terme	5.3	692	794
Dettes financières à long terme – part à plus d'un an	8.1	10 227	14 667
Dettes de loyer – part à plus d'un an	8.1	4 201	5 069
Passifs d'impôt différé	9.2	101	161

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2024	31/12/2023
PASSIFS COURANTS		29 742	30 683
Provisions court terme	11	623	1 815
Dettes financières à long terme – part à moins d'un an	8.1	4 462	4 520
Dettes de loyer – part à moins d'un an	8.1	1 546	1 630
Dettes fournisseurs d'exploitation	4.5	9 812	9 423
Passifs sur contrats	4.3	432	543
Autres passifs courants	4.7	12 816	12 618
Passifs d'impôt exigible	9.1	52	135
Passifs destinés à la vente		-	558
TOTAL PASSIF		98 589	105 462

(1) De l'entreprise mère consolidante.

(2) Y compris résultat de l'exercice.

4.1.4 Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2024	31/12/2023
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES		613	(14 023)
Charges et produits calculés		2 174	19 613
Élim. Des résultats de cession et des pertes et profits de dilution		822	(2 621)
Élim. Du résultat des mises en équivalence		-	-
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (AVANT NEUTRALISATION DU COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET DES IMPOTS)		3 609	2 969
Élim. de charge liée au coût de l'endettement financier net	8.2	574	391
Élim. de la charge (produit) d'impôt	9.1	457	710
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (APRES NEUTRALISATION DU COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET DES IMPOTS)		4 640	4 070
Impôts payés		(781)	(1 780)
Variation du besoin en fonds de roulement	7.2	504	1 406
FLUX DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE (A)		4 363	3 696
Opérations d'investissement			
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(959)	(1 222)
Acquisition d'immobilisations corporelles		(478)	(2 070)
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		10	49
Acquisition d'immobilisations financières		(8)	(41)
Cession d'immobilisations financières		40	47
Trésorerie nette acquisition/cession de filiales	7.3	192	2 674
FLUX DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (B)		(1 203)	(563)
Opérations de financement			
Augmentation de capital		-	-
Dividendes payés aux actionnaires du Groupe		-	-
Dividendes payés aux minoritaires		-	(35)
Autres opérations portant sur le capital	7.4	(560)	(55)
Émission d'emprunts	8.1	-	5 750
Remboursement d'emprunts et dettes de loyer	8.1 & 8.3	(6 335)	(6 260)
Coût de l'endettement financier net décaissé/versé		(591)	(347)

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2024	31/12/2023
FLUX DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)		(7 486)	(947)
FLUX DE TRESORERIE GENERE PAR LES ACTIVITES POURSUIVIES (D = A + B + C)		(4 326)	2 186
FLUX DE TRESORERIE GENERE PAR LES ACTIVITES NON POURSUIVIES		57	(57)
VARIATION DE TRESORERIE		(4 269)	2 129
Incidence de la variation des taux de change		10	(9)
TRESORERIE D'OUVERTURE	8.1.2 & 8.2	16 216	14 096
TRESORERIE DE CLOTURE	8.1.2 & 8.2	11 957	16 216

4.1.5 Variation des capitaux propres consolidés

Part du Groupe ou des propriétaires de la société mère					Capitaux propres – attribuable aux actionnaires de la société mère	Capitaux propres – attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
(en milliers d'euros)	Capital	Primes liées au capital	Actions autocontrôle	Réserves et résultats consolidés			
Capitaux propres clôture 2022	25 632	85 947	(159)	(44 357)	67 063	131	67 194
Opérations sur le capital	180	-	-	(180)	-	-	-
Plan d'attribution gratuite et de souscriptions d'actions	-	252	-	-	252	-	252
Opérations sur actions d'autocontrôle	-	-	(28)	-	(28)	-	(28)
Dividendes	-	-	-	-	-	(35)	(35)
Résultat net de l'exercice	-	-	-	(14 009)	(14 009)	(14)	(14 023)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	157	157	2	159
RESULTAT GLOBAL	-	-	-	(13 852)	(13 852)	(12)	(13 864)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	8	8
CAPITAUX PROPRES CLOTURE 2023	25 812	86 200	(187)	(58 388)	53 437	92	53 529
Opérations sur le capital	-	-	-	-	-	-	-
Plan d'attribution gratuite et de souscriptions d'actions	-	103	-	-	103	-	103
Opérations sur actions d'autocontrôle	-	-	(602)	-	(602)	-	(602)
Autres	-	-	-	2	2	-	2
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice	-	-	-	545	545	68	613

Part du Groupe ou des propriétaires de la société mère					Capitaux propres – attribuable aux actionnaires de la société mère	Capitaux propres – attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
(en milliers d'euros)	Capital	Primes liées au capital	Actions autocontrôle	Réserves et résultats consolidés			
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	(19)	(19)	-	(19)
RESULTAT GLOBAL	-	-	-	526	526	68	594
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
CAPITAUX PROPRES CLOTURE 2024	25 812	86 303	(789)	(57 860)	53 466	160	53 626

4.1.6 Notes annexes aux états financiers consolidés

Note 1 Principes comptables

Les états financiers consolidés de PRODWAYS GROUP pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 comprennent :

- les états financiers de la société PRODWAYS GROUP ;
- les états financiers de ses filiales ;
- la quote-part dans l'actif net et dans le résultat des sociétés mises en équivalence (coentreprises et entreprises associées).

Les comptes consolidés de PRODWAYS GROUP de l'exercice 2024 ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 19 mars 2025. Ils seront soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée générale ordinaire des actionnaires.

1.1 Référentiel appliqué

Les principes comptables retenus pour la préparation des états financiers consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2024. Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 à l'exception des nouvelles normes, normes révisées et interprétations applicables à compter du 1^{er} janvier 2024.

Normes, interprétations et amendements adoptés par l'Union européenne et dont l'application est obligatoire au 1^{er} janvier 2024

- Modifications d'IAS 7 et de l'IFRS 7 « accord de financement de fournisseurs » ;
- Modifications d'IAS 1 :
 - « Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants »,
 - « Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants – Report de la date d'entrée en vigueur »,
 - « Passifs non courants assortis de clauses restrictives » ;
- Modifications d'IFRS 16 : « Obligation locative découlant d'une cession-bail ».

Normes, interprétations et amendements non adoptés par l'Union européenne au 31 décembre 2024 ou dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2024

- Modifications d'IAS 21 – Absence de convertibilité.
- Modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7 : « Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers »
- Modifications d'IFRS 1, d'IFRS 7, d'IFRS 9, d'IFRS 10 et d'IAS 7 découlant des « Améliorations annuelles des Normes IFRS de comptabilité – Volume 11 »
- Norme IFRS 18 : « Etats financiers : Présentation et informations à fournir »
- Norme IFRS 19 : « Filiales n'ayant pas d'obligation d'information du public : Informations à fournir »

Le processus de détermination par le Groupe des impacts potentiels des normes non applicables au 31 décembre 2024 sur les comptes consolidés du Groupe est en cours. À ce stade de l'analyse, le Groupe n'attend aucun impact matériel sur ses états financiers consolidés.

1.2 Bases de préparation

Les états financiers sont présentés en euros et sont arrondis au millier le plus proche.

Les états financiers sont préparés selon le principe du coût historique, à l'exception des instruments dérivés et des titres non consolidés qui ont été évalués à leur juste valeur. Les passifs financiers sont évalués selon le principe du coût amorti. Les valeurs comptables des actifs et passifs couverts et de leurs instruments de couverture sont évaluées à la juste valeur.

La préparation des états financiers implique que la Direction du Groupe ou des filiales procède à des estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actifs et de passifs inscrits au bilan consolidé, les montants de charges et de produits du compte de résultat et les engagements relatifs à la période arrêtée. Les résultats pourraient être différents si la réalité différait des hypothèses et estimations retenues.

Ces hypothèses concernent principalement :

- l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs dont les créances client ou d'impôt différé ;
- l'évaluation des frais de recherche et développement (voir notes 6.2 et 6.4) ;
- l'évaluation des provisions pour risques et charges (voir note 11) ;
- l'évaluation des résultats à terminaison des affaires en cours ;
- l'évaluation des engagements de retraite (hypothèses décrites à la note 5.3).

Les sociétés intégrées exerçant leur activité dans des secteurs différents, les règles de valorisation et de dépréciation de certains postes sont spécifiques au contexte de chaque entreprise.

L'exposition actuelle des activités du Groupe aux conséquences du changement climatique est très limitée. Par conséquent, à ce stade, les impacts du changement climatique sur les états financiers ne sont pas significatifs (voir chapitre 6 sur les politiques environnementales déployées par le Groupe).

Note 2 Périmètre de consolidation

2.1 Principes comptables liés au périmètre de consolidation

2.1.1 Méthode de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe détient, directement ou indirectement, le contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Les sociétés dans lesquelles le Groupe a une influence notable sont consolidées par mise en équivalence. L'influence notable est présumée établie lorsque le Groupe détient plus de 20 % des droits de vote.

Les acquisitions ou cessions de sociétés intervenues en cours d'exercice sont prises en compte dans les états financiers consolidés à partir de la date de prise d'effet du contrôle exclusif ou de l'influence notable ou jusqu'à la date de perte de ceux-ci.

Toutes les transactions significatives entre les filiales consolidées sont éliminées, de même que les résultats internes au Groupe (plus-values, profits sur stocks, dividendes).

La consolidation est réalisée à partir de comptes ou de situations au 31 décembre.

La liste des filiales et participations consolidées est présentée en note 13.

2.1.2 Conversion des états financiers des sociétés étrangères

La devise d'établissement des comptes consolidés est l'euro.

Les états financiers des filiales utilisant une monnaie fonctionnelle différente sont convertis en euros en utilisant :

- le cours officiel à la date de clôture pour les actifs et passifs ;
- le cours moyen de l'exercice pour les éléments du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie.

Les cours moyens de l'exercice sont calculés en fonction des cours moyens mensuels.

Les différences de conversion résultant de l'application de ces cours sont enregistrées dans le poste « Réserves de conversion » dans les capitaux propres consolidés.

2.1.3 Transactions en devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont enregistrées en utilisant les taux de change applicables à la date d'enregistrement des transactions ou le cours de couverture. À la clôture, les montants à payer ou à recevoir libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros au taux de change de clôture ou au taux de couverture. Les différences de conversion relatives aux transactions en devises étrangères sont enregistrées dans le résultat financier.

2.1.4 Regroupement d'entreprises

Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 3 révisée – Regroupement d'entreprises, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition :

- le coût d'une acquisition est évalué à la juste valeur de la contrepartie transférée, y compris tout ajustement de prix, à la date de prise de contrôle. Toute variation ultérieure de juste valeur d'un ajustement de prix est comptabilisée en résultat ou en autres éléments du résultat global, selon les normes applicables ;
- la différence entre la contrepartie transférée et la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris à la date de prise de contrôle représente le *goodwill*, comptabilisé à l'actif de l'état de la situation financière.

Les ajustements de la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris enregistrés sur une base provisoire (en raison de travaux d'expertise en cours ou d'analyses complémentaires) sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs du *goodwill* s'ils interviennent dans la période d'un an à compter de la date d'acquisition et s'ils résultent de faits et circonstances existant à la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat, comme tout changement d'estimation ou correction d'erreur.

Pour chaque prise de contrôle impliquant une prise de participation inférieure à 100 %, la fraction d'intérêt non acquise (participations ne donnant pas le contrôle) est évaluée :

- soit à sa juste valeur : dans ce cas, un écart d'acquisition est comptabilisé pour la part relative aux participations ne donnant pas le contrôle (méthode du *goodwill* complet) ;
- soit à sa quote-part d'actif net identifiable de l'entité acquise : dans ce cas, seul un écart d'acquisition au titre de la part acquise est comptabilisé (méthode du *goodwill* partiel).

Les coûts directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en charges sur la période au cours de laquelle ils sont encourus.

2.2 Évolutions du périmètre de consolidation

La liste complète des sociétés consolidées figure en note 14.

Les principales variations de périmètre de l'année sont les suivantes :

- cession de CRISTAL le 9 février 2024 ;
- cession de SOLIDSCAPE le 10 avril 2024 ;
- fusion de PRODWAYS MATERIALS et DELTAMED, avec effet rétroactif le 1^{er} janvier 2024
- création de la société PRODWAYS Inc le 8 avril 2024.

2.3 Engagements hors bilan liés au périmètre de consolidation

Engagements reçus

PRODWAYS GROUP a acquis en juillet 2021 l'ensemble des actions composant le capital de la société CREABIS. Les vendeurs ont consenti une garantie d'actif et de passif d'une durée de cinq ans plafonnée au prix d'acquisition.

PRODWAYS GROUP a acquis en juillet 2022 l'ensemble des actions composant le capital de la société AUDITECH INNOVATIONS. Les vendeurs ont consenti une garantie d'actif et de passif jusqu'au 31 décembre 2025 plafonnée à 0,825 million d'euros.

PRODWAYS GROUP a cédé en date du 10 avril 2024 l'ensemble des actions composant le capital de la société SOLIDSCAPE. Dans le cadre de cette cession l'acheteur a pris l'engagement, pendant 5 ans à compter de la date de cession, de payer à PRODWAYS GROUP la part de l'avantage fiscal qu'il retirerait de l'utilisation du déficit fiscal existant.

Engagements donnés

PRODWAYS GROUP a cédé en date du 9 février 2024 l'ensemble des actions composant le capital de la société CRISTAL.

Les garanties suivantes ont été données lors de cette cession :

- la perte de chiffre d'affaires liée à des ruptures anticipées de contrats fera l'objet d'une indemnisation ;
- PRODWAYS GROUP se porte garant des incidences que pourrait avoir le litige EXPO-DENT sur les comptes de la société CRISTAL.

Ce litige est provisionné à hauteur de 130 milliers d'euros au 31 décembre 2024.

Note 3 Information sectorielle

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8 – Secteurs opérationnels, l'information sectorielle présentée ci-après est fondée sur le *reporting* interne utilisé par la Direction générale pour évaluer les performances et allouer les ressources aux différents secteurs. La Direction générale représente le principal décideur opérationnel au sens de la norme IFRS 8.

Les deux pôles définis comme secteurs opérationnels sont les suivants (principales sociétés) :

- pôle Products : INITIAL, CREABIS, CRISTAL, PODO 3D, INTERSON ; AUDITECH INNOVATIONS ; AUDITECH GmbH ;
- pôle Systems : PRODWAYS, DELTAMED, SOLIDSCAPE, groupe AVENAO, PRODWAYS RAF, PRODWAYS Inc.

Les indicateurs clés par pôle présentés dans les tableaux ci-après sont les suivants :

- le carnet de commandes, qui correspond au chiffre d'affaires restant à comptabiliser au titre des commandes enregistrées ;
- le chiffre d'affaires, qui inclut le chiffre d'affaires réalisé avec les autres pôles ;
- l'EBITDA courant ;
- le résultat d'exploitation ;
- le résultat opérationnel ;
- les frais de Recherche et de Développement inscrits à l'actif au cours de l'exercice ;
- les autres investissements corporels et incorporels.

3.1 Réconciliation des indicateurs non strictement comptables et sectoriels avec le résultat opérationnel consolidé

Le Groupe utilise des informations financières sectorielles à caractère non strictement comptable, dans un but informatif, de gestion et de planification, car ces informations lui semblent pertinentes pour évaluer la performance de ses activités pérennes. Ces informations complémentaires ne peuvent se substituer à toute mesure des performances opérationnelles et financières à caractère strictement comptable.

Le résultat opérationnel inclut l'ensemble des produits et des charges autres que :

- les produits et charges d'intérêts ;
- les autres produits et charges financiers ;
- les impôts sur les résultats.

Pour améliorer la comparabilité des exercices et améliorer le suivi des performances opérationnelles, le Groupe a décidé d'isoler certains éléments du résultat opérationnel et de faire apparaître un « résultat d'exploitation ». Il utilise également un indicateur d'EBITDA courant. Ces indicateurs non strictement comptables ne constituent pas des agrégats financiers définis par les normes IFRS, ce sont des indicateurs alternatifs de performance. Ils pourraient ne pas être comparables à des indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres entreprises, en fonction des définitions retenues par celles-ci :

- le résultat d'exploitation est le résultat opérationnel avant les « autres éléments du résultat opérationnel », qui incluent notamment le coût des actions de restructuration, constaté ou intégralement provisionné, dès lors qu'il constitue un passif résultant d'une obligation du Groupe vis-à-vis de tiers ayant pour origine une décision prise par un organe compétent matérialisé avant la date de clôture par l'annonce de cette décision aux tiers concernés et à condition que le Groupe n'attende plus de contrepartie de ces coûts. Ces coûts sont essentiellement constitués d'indemnisations au titre de la fin des contrats de travail, des indemnités de licenciement, ainsi que de dépenses diverses. Les autres éléments regroupés sur cette ligne du compte de résultat concernent les charges liées à l'attribution gratuite d'actions, les coûts d'acquisition et de cession d'activités, l'amortissement des incorporels acquis enregistrés dans le cadre de regroupements d'entreprises, les pertes de valeur des écarts d'acquisition et tous éléments inhabituels par leur survenance ou leur montant ;
- l'EBITDA (*Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation, and Amortization*) courant est défini par le Groupe comme étant le résultat opérationnel avant « dotations nettes aux amortissements et provisions », « quote-part dans les résultats des entreprises associées » et « autres éléments du résultat opérationnel ».

Les comptes de résultat sectoriels 2024 et 2023 sont rapprochés ci-après des comptes consolidés du Groupe. Ils sont établis conformément au reporting opérationnel du Groupe.

Exercice 2024 – information sectorielle

(en milliers d'euros)	Systems	Products	Structure et éliminations	Consolidé
Carnet de commandes début de période	12 887	2 324	(11)	15 200
Carnet de commandes fin de période	28 956	1 974	(26)	30 903
CHIFFRE D'AFFAIRES	28 248	30 504	(83)	58 669
Production immobilisée	427	-	-	427
Production stockée	52	149	-	201
Autres produits de l'activité	529	89	31	649
Achats consommés	(11 860)	(16 400)	1 238	(27 022)
Charges de personnel	(12 882)	(12 016)	(2 182)	(27 080)
Impôts et taxes	(193)	(238)	(17)	(448)
Autres produits et charges d'exploitation	(59)	91	(191)	(160)
EBITDA COURANT	4 261	2 178	(1 205)	5 235
% du chiffre d'affaires	15 %	7 %	n/s	9 %

(en milliers d'euros)	Systems	Products	Structure et éliminations	Consolidé
Dot. aux amort. et prov. nettes des reprises	(353)	(2 852)	109	(3 096)
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 909	(674)	(1 097)	2 138
<i>% du chiffre d'affaires</i>	14 %	- 2 %	n/s	4 %
Paie ment en actions	-	-	(103)	(103)
Coûts de restructuration et pertes e valeur (cf. note 6.4)	(536)	(80)	81	(536)
Amort. des incorp. reconnus à la JV lors des acquisitions	(192)	(100)	-	(291)
Provisions inhabituelles pour pertes de valeur d'actifs	-	-	-	-
Autres	-	61	-	60
SOUS-TOTAUX DES AUTRES ELEMENTS OPERATIONNELS	(727)	(120)	(22)	(870)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	-	-	-	-
RESULTAT OPERATIONNEL	3 181	(794)	(1 119)	1 268
<i>% du chiffre d'affaires</i>	11 %	- 3 %	n/s	2 %
Frais de R&D activés sur l'exercice	408	46	-	454
Autres investissements corporels et incorporels	246	555	182	983

Exercice 2023 – information sectorielle

(en milliers d'euros)	Systems	Products	Structure et éliminations	Consolidé
Carnet de commandes début de période	2 771	1 431	(82)	4 120
Carnet de commandes fin de période	12 887	2 324	(11)	15 200
CHIFFRE D'AFFAIRES	39 471	35 261	(166)	74 565
Production immobilisée	948	-	-	948
Production stockée	(201)	(109)	-	(311)
Autres produits de l'activité	380	44	-	424
Achats consommés	(21 131)	(16 314)	535	(36 910)
Charges de personnel	(16 094)	(14 648)	(1 665)	(32 407)
Impôts et taxes	(209)	(391)	(30)	(630)
Autres produits et charges d'exploitation	312	53	(75)	289
EBITDA COURANT	3 475	3 895	(1 401)	5 968
<i>% du chiffre d'affaires</i>	8,8 %	11,0 %	n/s	8,0 %
Dot. aux amort. et prov. nettes des reprises	(1 725)	(3 333)	125	(4 933)
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 749	562	(1 277)	1 035
<i>% du chiffre d'affaires</i>	4,4 %	1,6 %	n/s	1 %
Paie ment en actions	-	-	(186)	(186)
Coûts de restructuration et pertes de valeur (cf. note 6.4)	(2 768)	(255)	-	(3 023)
Amort. des incorp. reconnus à la JV lors des acquisitions	(1 399)	(100)	-	(1 499)
Provisions inhabituelles pour pertes de valeur d'actifs	(6 926)	61	-	(6 865)
Autres	(4 381)	(553)	2 880	(2 054)
SOUS-TOTAUX DES AUTRES ELEMENTS	(15 474)	(847)	2 693	(13 627)

(en milliers d'euros)	Systems	Products	Structure et éliminations	Consolidé
OPERATIONNELS				
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	-	-	-	-
RESULTAT OPERATIONNEL	(13 724)	(285)	1 417	(12 592)
% du chiffre d'affaires	- 34,8 %	- 0,8 %	n/s	- 16,9 %
Frais de R&D activés sur l'exercice	807	86	-	893
Autres investissements corporels et incorporels	679	1 600	136	2 414

Suite à la modification d'une clause contractuelle du partenariat liant PRODWAYS GROUP et DASSAULT SYSTEMES à compter du 1^{er} juillet 2023, et aux conséquences de la constatation du chiffre d'affaires en mode agent conformément à la norme IFRS 15, PRODWAYS GROUP est passé du statut de principal au statut d'agent à compter de cette date. Si cette modification était intervenue à compter du 1^{er} janvier 2023, le Chiffre d'affaires et les Achats consommés et charges externes de l'exercice 2023 auraient chacun été minorés à hauteur de 6 044 milliers d'euros dans la mesure où le statut d'agent conduit à comptabiliser en chiffre d'affaires la marge brute, et non le montant des ventes correspondantes. Dans cette hypothèse, le Chiffre d'affaires et les Achats consommés et charges externes de l'exercice 2023 auraient été ramenés respectivement à 68,5 millions d'euros et à - 30,9 millions d'euros.

3.2 Réconciliation des actifs et des passifs sectoriels

Les actifs sectoriels désignent les actifs courants utilisés dans les activités opérationnelles (stocks, clients, avances fournisseurs, autres débiteurs d'exploitation tels que les créances sociales et fiscales), les immobilisations corporelles et incorporelles (y compris les *goodwills*) ; les passifs sectoriels désignent les fournisseurs et autres passifs opérationnels, les charges à payer, avances clients, provisions pour garantie et charges liées aux biens et services vendus. Les éliminations représentent pour l'essentiel les positions intra-groupe au 31 décembre 2024 et 2023.

Le total des actifs et des passifs sectoriels se réconcilient de la manière suivante avec le total des actifs et passifs du Groupe :

Exercice 2024

(en milliers d'euros)	Systems	Products	Structure et éliminations	Consolidé
Actifs sectoriels	42 630	36 071	3 547	82 248
Actifs d'impôt différé	(666)	10	1 089	434
Actifs d'impôt exigible	-	-	510	510
Autres actifs courants et non courants	6 732	561	(3 951)	3 342
Trésorerie et autres équivalents	8 516	2 499	1 040	12 055
ACTIF TOTAL CONSOLIDE	57 211	39 142	2 236	98 589
Passifs sectoriels	12 658	9 151	(3 552)	18 258
Provisions long terme	159	498	35	692
Dettes financières long terme	144	1 348	13 196	14 689
Dettes de loyer	2 491	5 424	(2 168)	5 747
Autres passifs courants et non courants	10 110	11 595	(16 279)	5 425
Passifs d'impôt différé	17	16	69	101
Passifs d'impôt exigible	52	-	-	52
PASSIF TOTAL CONSOLIDE ⁽¹⁾	25 631	28 031	(8 699)	44 963

(1) Total du passif moins capitaux propres et intérêts minoritaires.

Exercice 2023

(en milliers d'euros)	Systems	Products	Structure et éliminations	Consolidé
Actifs sectoriels	43 976	37 891	2 849	84 716
Actifs d'impôt différé	(678)	13	667	2
Actifs d'impôt exigible	30	7	1 482	1 519
Autres actifs courants et non courants	5 119	1 181	(3 296)	3 004
Trésorerie et autres équivalents	7 693	2 175	6 353	16 221
ACTIF TOTAL CONSOLIDE	56 143	41 266	8 053	105 462

(en milliers d'euros)	Systems	Products	Structure et éliminations	Consolidé
Passifs sectoriels	13 650	8 280	(2 285)	19 645
Provisions long terme	162	591	41	794
Dettes financières long terme	173	1 998	17 016	19 187
Dettes de loyer	2 915	6 378	(2 594)	6 699
Autres passifs courants et non courants	13 546	12 331	(20 564)	5 313
Passifs d'impôt différé	459	15	(313)	161
Passifs d'impôt exigible	110	25	-	135
PASSIF TOTAL CONSOLIDE ⁽¹⁾	31 015	29 615	(8 698)	51 932

(1) Total du passif moins capitaux propres et intérêts minoritaires.

3.3 Chiffre d'affaires par zone géographique

Exercice 2024

(en milliers d'euros)	France	%	Europe	%	Amérique du Nord	%	Autres	%	Totaux	%
Systems	13 549	39 %	10 476	55 %	2 413	100 %	1 811	85 %	28 248	48 %
Products	21 530	61 %	8 671	46 %	(9)	0 %	312	11 %	30 504	52 %
Structure et éliminations	(67)	0 %	(16)	0 %	-		-		(83)	0 %
TOTAUX	35 011	100 %	19 131	100 %	2 404	100 %	2 123	100 %	58 669	100 %
%	60 %		33 %		4 %		4 %		100 %	

Exercice 2023

(en milliers d'euros)	France	%	Europe	%	Amérique du Nord	%	Autres	%	Totaux	%
Systems	19 057	43 %	11 229	54 %	5 922	100 %	3 166	97 %	39 470	53 %
Products	25 709	58 %	9 342	45 %	16	0 %	88	3 %	35 261	47 %
Structure et éliminations	(273)	- 1 %	107	1 %	-		-		(166)	0 %
TOTAUX	44 493	100 %	20 678	100 %	5 938	100 %	3 254	100 %	74 565	100 %
%	60 %		28 %		8 %		4 %		100 %	

Note 4 Données opérationnelles

4.1 Reconnaissance des revenus

Le pôle Systems produit et commercialise pour ses clients différentes gammes d'imprimantes 3D et de matières associées et distribue et intègre des logiciels de conception 3D. De son côté, le pôle Products produit à la demande des pièces imprimées en 3D pour ses clients. Il développe et commercialise des applications médicales (podologie, dentaire, audiologie) vendues directement aux professionnels de santé.

Les revenus principalement du Groupe sont principalement constitués de ventes de marchandises mais aussi de prestations de services et de revenus de réalisation de projets. Le chiffre d'affaires relatif aux contrats de prestations de services est reconnu selon la méthode de l'avancement, le client bénéficiant de ces services au fur et à mesure qu'ils sont rendus. Le Groupe applique alors la mesure de l'avancement par les coûts (le taux d'avancement est égal au rapport entre les coûts constatés à date et les coûts totaux estimés).

Le carnet de commandes correspond au montant des contrats des clients pour lequel il n'a pas encore été reconnu de chiffre d'affaires. Le Groupe s'attend à ce que le carnet de décembre 2024 soit consommé dans les 12 mois.

Le chiffre d'affaires du Groupe a connu une forte croissance en huit ans, passant de 5,0 millions d'euros en 2014, à 58,7 millions d'euros en 2024. Après une croissance ininterrompue de 2014 à 2019, pour partie liée aux opérations de croissance externe, le Groupe a connu un repli en 2020, dans le contexte de la crise sanitaire. Sur l'exercice, le Groupe affiche un chiffre d'affaires de 58,7 millions d'euros en baisse de 21,3 % et stable à périmètre constant par rapport à 2023. Cette baisse s'explique en partie par l'impact du nouveau contrat dans le cadre du partenariat avec DASSAULT SYSTEM dont le chiffre d'affaires est désormais constaté selon le mode agent conformément à la norme IFRS 15 – Reconnaissance de revenus. Pour rappel ce contrat est applicable depuis le 1er juillet 2023 et son impact est détaillé au paragraphe 3.1.

4.2 Autres produits de l'activité

Les autres produits de l'activité sont principalement constitués de subventions publiques et de crédit d'impôt recherche (CIR).
Les subventions et le crédit d'impôt recherche (CIR) qui couvrent en totalité ou partiellement le coût d'un actif sont comptabilisés dans le compte de résultat au même rythme que son amortissement.
Sur l'exercice 2024, le crédit d'impôt recherche des années antérieures enregistré en produits différés a également été constaté au compte de résultat en 2024 pour 0,2 million d'euros.
Les produits différés figurant au passif sont relatifs pour 0,1 million d'euros à des crédits d'impôt recherche (voir note 4.7).

(en milliers d'euros)	2024	2023
Crédit d'impôt recherche	159	141
Subventions d'exploitation	490	283
TOTAUX DES AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITE	649	424

En 2021, le Groupe s'était vu octroyer une subvention de 3,3 millions d'euros, nommée Futur 3D dans le cadre du plan de relance de l'économie. Les sociétés bénéficiaires sont PRODWAYS (2,6 millions d'euros), INITIAL (0,4 million d'euros) et PRODWAYS RAF (0,3 million d'euros). En 2024, 0,7 million d'euros ont été reconnus en produit.
Les crédits d'impôt constatés en résultat et qui n'ont pu être imputés sur de l'impôt à payer figurent à l'actif du bilan consolidé dans le poste « actifs d'impôt exigible ». Ils s'élèvent à 0,5 million d'euros et ils sont uniquement constitués de crédit d'impôt recherche.

4.3 Dotations nettes aux amortissements et provisions

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		
Dotations nettes immobilisations incorporelles	(827)	(755)
Dotations nettes immobilisations corporelles	(1 041)	(1 709)
Dotations nettes droits d'utilisation	(1 761)	(2 152)
SOUS-TOTAUX	(3 629)	(4 616)
DOTATIONS AUX PROVISIONS NETTES DES REPRISES		
Dotations nettes stocks	(4)	432
Dotations nettes actif circulant	(208)	(259)
Dotations nettes risques et charges	744	(491)
SOUS-TOTAUX	532	(318)
TOTAUX DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS NETTES DES REPRISES	(3 096)	(4 933)

4.4 Stocks et travaux en cours

Les stocks de matières premières, produits finis et intermédiaires sont évalués au plus bas de leur coût d'entrée ou de leur valeur de réalisation nette estimée. Le coût de revient est calculé selon la méthode FIFO ou du coût moyen pondéré.
Les modalités de valorisation et de dépréciation des travaux en cours sont adaptées au contexte de chaque société intégrée. Toutefois, les principes de valorisation habituellement admis en la matière sont respectés, notamment :

- les travaux en cours sont évalués aux coûts de production directs et indirects à l'exclusion de tous frais commerciaux et financiers ;
- les taux horaires de production sont calculés en fonction d'une activité normale excluant tout coût de sous-activité ;
- lorsque sur la base des évaluations de chiffre d'affaires et de coûts prévisionnels une perte à terminaison est probable, celle-ci fait l'objet d'une provision pour dépréciation pour la part incluse dans les travaux en cours et d'une provision pour risques et charges pour la part sur coûts restant à engager.

L'évolution des stocks au bilan consolidé est la suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2024			31/12/2023		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Matières premières	1 990	-	1 990	4 162	(1 136)	3 026
En-cours	627	-	627	853	(147)	706
Produits intermédiaires et finis	1 296	(154)	1 142	1 267	(25)	1 242

(en milliers d'euros)	31/12/2024			31/12/2023		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Marchandises	1 999	(508)	1 491	1 717	(550)	1 167
TOTAUX DES STOCKS ET EN-COURS	5 913	(662)	5 251	7 999	(1 858)	6 141

La baisse des stocks s'explique principalement par la cession de Solidscape et la décision du groupe de se recentrer sur la commercialisation des imprimantes industrielles dans le cadre du plan initié fin 2023 – début 2024.

4.5 Clients, actifs et passifs sur contrats

Les créances clients sont des créances facturées donnant droit certain à un paiement.

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Créances clients	14 713	15 315
Provisions pour pertes attendues	(811)	(991)
CREANCES CLIENTS, VALEURS NETTES	13 902	14 324
ACTIFS SUR CONTRATS		65
PASSIFS SUR CONTRATS	432	543

Les créances clients sont dépréciées selon le modèle simplifié d'IFRS 9. Dès leur naissance les créances clients seraient dépréciées à hauteur des pertes attendues sur le terme restant à courir.

L'évaluation du risque de crédit des créances clients est réalisée par client. Les provisions pour pertes attendues sont donc évaluées en utilisant l'historique de défauts de clients comparables, la balance âgée des créances ainsi que l'évaluation du Groupe du risque créance par créance. Lorsqu'il est certain que la créance ne sera pas collectée, la créance et sa dépréciation sont passées en pertes dans le compte de résultat.

Il n'existe pas de forte dépendance de l'ensemble du Groupe à un client, comme le montrent les parts respectives des cinq premiers clients en pourcentage du chiffre d'affaires consolidé (pour chacun des cinq premiers clients de 2024 est indiqué également le pourcentage qu'il représentait dans le chiffre d'affaires 2023) :

	2024	2023
Client A	6,0 %	4,8 %
Client B	4,9 %	2,7 %
Client C	2,2 %	1,7 %
Client D	2,1 %	1,6 %
Client E	1,4 %	1,5 %

En 2024, les cinq premiers clients représentent 16,7 % du chiffre d'affaires du Groupe (contre 12,3 % en 2023). Les vingt-cinq premiers clients du Groupe représentent 32 % du chiffre d'affaires 2024 (24,9 % en 2023). La hausse de ces valeurs relatives s'explique en partie par l'impact de l'application de l'IFRS 15 ; le mode agent impacte ce ratio significativement. Corrigé de cet impact les 25 principaux clients représenteraient 25,9 % du CA en 2024.

Le risque de défaillance de la clientèle est le principal risque de crédit auquel est exposé le Groupe. Le Groupe a mis en place une politique de suivi de son risque de crédit au niveau de l'ensemble de ses filiales.

Les créances clients échues non provisionnées en forte baisse s'élèvent à 4,5 millions d'euros et s'analysent comme suit :

Retard par rapport à l'échéance (en milliers d'euros)	2024	(en %)	2023	(en %)
Créances clients non échues	9 388	68 %	8 818	62 %
Retard n'excédant pas 1 mois	2 677	19 %	3 142	22 %
Retard compris entre 1 et 2 mois	756	5 %	986	7 %
Retard compris entre 2 et 3 mois	489	4 %	678	5 %
Retard supérieur à 3 mois	583	4 %	700	5 %
CREANCES CLIENTS NETTES	13 902		14 324	

Sur l'ensemble de ces créances, une grande majorité a été réglée à fin février 2024. Le Groupe n'a pas connaissance de difficultés supplémentaires qui justifieraient une éventuelle provision.

Les « actifs sur contrats » et « passifs sur contrats » sont déterminés contrat par contrat. Les « actifs sur contrats » correspondent aux contrats en cours dont la valeur des actifs créés excède les avances reçues. Les « passifs sur contrats » correspondent à l'ensemble des contrats dans une situation où les actifs (créances à l'avancement) sont inférieurs aux passifs (avances reçues des clients et produits différés enregistrés quand la facturation émise est supérieure au chiffre d'affaires reconnu à date).

Le carnet de commandes (chiffre d'affaires restant à comptabiliser) est indiqué par pôle en note 3.1.

(en milliers d'euros)	2024	2023
Travaux en cours (A)	-	-
Avancement (B)	-	65
ACTIFS DE CONTRATS (A) + (B)	-	65

(en milliers d'euros)	2024	2023
Acomptes reçus (A)	432	543
Produits différés (B)	-	-
PASSIFS DE CONTRATS (A) + (B)	432	543

4.6 Autres actifs courants

(en milliers d'euros)	31/12/2024			31/12/2023
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Avances et acomptes versés	342	-	342	400
Débiteurs divers	352	-	352	351
Créances sociales et fiscales	3 920	-	3 920	2 713
Charges constatées d'avance	2 991	-	2 991	2 095
TOTAUX DES AUTRES ACTIFS COURANTS	7 604	-	7 604	5 559

Les créances sociales et fiscales sont principalement composées de subventions à recevoir et de créances de TVA. Les charges constatées d'avance sont majoritairement liées à l'activité software

4.7 Autres passifs courants

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Fournisseurs	9 812	9 423
Fournisseurs d'immobilisations	-	-
TOTAUX DES FOURNISSEURS	9 812	9 423
Avances et acomptes reçus	516	368
Dettes sociales	3 935	4 767
Dettes fiscales	2 939	2 728
Dettes diverses	28	119
Produits différés	5 396	4 635
TOTAUX DES AUTRES PASSIFS COURANTS	12 816	12 618

Les dettes fournisseurs sont payées à leurs échéances normales à condition que les prestations des fournisseurs soient bien terminées et en l'absence de litiges.

Les produits différés incluent des subventions et du crédit d'impôt recherche qui seront constatés en résultat au fur et à mesure de l'amortissement des actifs correspondant (voir note 4.2).

4.8 Synthèse des contrats de location

Le Groupe met en œuvre la norme IFRS 16 – Contrats de location applicable depuis le 1^{er} janvier 2019.

La norme sur les contrats de location IFRS 16 met davantage l'accent sur le contrôle de l'actif loué. Selon IFRS 16, le Groupe doit comptabiliser des actifs (correspondant aux droits d'utilisation des actifs sous-jacents) et des passifs de loyers au titre de ses obligations à payer le loyer pour tous ses contrats de location. La valeur de l'actif (droit d'utilisation) et de la dette de location est évaluée initialement à la valeur actualisée des paiements futurs de loyers, ainsi que des paiements estimés à la fin du contrat. La durée de location est définie contrat par contrat et correspond à la période ferme de l'engagement en tenant compte des périodes optionnelles qui seront raisonnablement certaines d'être exercées. Le droit d'utilisation comptabilisé à l'actif est amorti sur la durée restante des contrats de location. Le Groupe applique les exemptions prévues par la norme pour les contrats ayant une durée de 12 mois ou moins et pour les contrats pour lesquels l'actif sous-jacent a une faible valeur lorsqu'il est nouveau (inférieur à 5 000 euros). Ces loyers sont comptabilisés directement en charges.

Les taux d'actualisation appliqués sont basés sur les taux d'emprunt marginaux par nature de bien du Groupe. Le taux marginal moyen retenu sur l'exercice 2024 s'élève à 4,095 %.

Les contrats conclus par le Groupe entrant dans le champ d'application de cette norme concernent principalement :

- les locations immobilières ;
- les locations de véhicules et autres équipements.

Les contrats de location traités selon IFRS 16 ont une valeur totale de 5,6 millions d'euros à l'actif et un impact au compte de résultat en net part du Groupe de 4 milliers d'euros. Avec IFRS 16, la nature des charges liées aux contrats de location a changé puisque la comptabilisation sur une base linéaire des charges au titre des contrats de location est remplacée par une charge d'amortissement pour les actifs « droit d'utilisation » s'élevant à 1 761 milliers d'euros, sans distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location financement, et par une charge d'intérêt pour les passifs liés aux contrats de location s'élevant à 93 milliers d'euros pour 2024.

Les mouvements sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Immobilier	Autres actifs corporels	Paielements constatés d'avance	Totaux nets à l'actif	Dettes de loyer au passif
AU 1 ^{ER} JANVIER 2024	5 742	798	(29)	6 511	6 699
Nouveaux contrats	16	937	0	954	954
Variations de périmètre	(137)	(1)	-	(138)	(141)
Amortissements des droits d'utilisation	(1 089)	(672)	-	(1 761)	-
Pertes de valeurs nettes des reprises des droits d'utilisation	-	-	-	-	-
Charges d'intérêts	-	-	-	-	93
Variation des intérêts courus	-	-	-	-	-
Paielements (charges de loyer annulées)	-	-	(8)	(8)	(1 855)
Autres mouvements	431	99	-	530	530
Sorties/réévaluations	(516)	(14)	-	(530)	(541)
Effet des variations de change	8	-	-	8	8
AU 31 DECEMBRE 2024	4 455	1 147	(37)	5 566	5 747
dont dettes de loyers à moins d'un an					1 546
dont dettes de loyers à plus d'un an					4 201

L'application de la norme IFRS 16 a donc un impact important sur l'EBITDA courant tel que défini par le Groupe (voir note 3.1), sans impact significatif sur le résultat opérationnel et encore moins significatif sur le résultat net. L'EBITDA courant 2024, d'un montant de 5 235 milliers d'euros pour la période, se serait élevé à 2 751 milliers d'euros sans l'application de la norme IFRS 16.

4.9 Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles

Il n'existe pas d'engagements significatifs liés aux activités opérationnelles qui ne figurent pas dans les comptes.

Note 5 Charges et avantages du personnel

5.1 Effectifs

	31/12/2024	31/12/2023
Effectif fin de période	416	507
Effectif moyen	422	477

Au 31 décembre 2024, environ 20 % de l'effectif total est basé à l'étranger.

5.2 Charges et avantages du personnel

Les avantages du personnel sont évalués conformément à la norme IAS 19 révisée. Ils se décomposent entre avantages à court terme et avantages à long terme.

Les salariés du Groupe bénéficient d'avantages à court terme tels que les congés payés, congés maladie, primes et autres avantages (autres que les indemnités de fin de contrat) payables dans les douze mois suivant la fin de la période pendant laquelle les salariés ont rendu les services correspondants.

Ces avantages sont comptabilisés dans les dettes courantes et enregistrés en charges sur l'exercice lorsque le service est rendu par le salarié.

Les avantages à long terme couvrent deux catégories d'avantages au personnel :

- les avantages postérieurs à l'emploi qui incluent notamment les indemnités de départ à la retraite ;
- les autres avantages à long terme (pendant l'emploi) qui recouvrent principalement les médailles du travail.

Les différents avantages offerts à chaque employé dépendent des législations locales, conventions ou accords en vigueur dans chaque société du Groupe.

Les frais de personnel comprennent les éléments suivants :

(en milliers d'euros)	2024	2023
Traitements et salaires	(19 912)	(24 676)
Charges sociales	(6 789)	(7 530)
Participation des salariés	-	-
Autres ⁽¹⁾	(379)	(201)
TOTAUX	(27 080)	(32 407)

(1) Comprend essentiellement les cotisations au Comité d'entreprise, à la médecine du travail, aux tickets-restaurants.

5.3 Provisions pour retraites et engagements assimilés

Le Groupe constitue des provisions au titre des avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de fin de carrière) et au titre des régimes d'avantages à long terme (médailles du travail). Le coût des départs à la retraite et prestations assimilées (médailles du travail) est provisionné pour les obligations restant à courir. Il est estimé pour l'ensemble du personnel sur la base des droits courus et d'une projection des salaires actuels, avec la prise en compte du risque de mortalité, de la rotation des effectifs et d'une hypothèse d'actualisation.

Les taux d'actualisation sont déterminés par référence aux rendements procurés par les obligations émises par des entreprises de première catégorie sur des durées équivalentes à celles des engagements à la date d'évaluation.

Des écarts actuariels sont générés lorsque des différences sont constatées entre les données réelles et les prévisions effectuées antérieurement, ou en conséquence de changements d'hypothèses actuarielles. Les écarts actuariels générés sont comptabilisés dans l'état du résultat global, nets d'impôts différés.

La charge comptabilisée au compte de résultat comprend :

- les coûts des services rendus au cours de l'exercice, le coût des services passés ainsi que les éventuels effets de toute réduction ou liquidation de régime ;
- la charge nette d'intérêts sur les obligations et les actifs de couverture.

La provision pour indemnités est mise à jour annuellement, sur la base des barèmes de droits en vigueur, de l'évolution de l'assiette de calcul, des hypothèses de *turnover* et de mortalité et du taux d'actualisation.

Les principaux paramètres utilisés pour l'exercice sont les suivants :

- mode de départ à l'initiative de l'employé (départ volontaire) ;
- calcul de l'indemnité selon la convention collective en vigueur dans chacune des sociétés (métallurgie, SYNTEC, etc.) ;
- âge de départ supposé 67 ans ;
- taux d'actualisation IBOXX en zone euro 3,38 % (3,17 % en 2023) ;
- taux de charge entre 26 % et 43 % en fonction des entités ;
- *turnover* : diffère d'une entité à une autre en fonction du type d'activité, de l'ancienneté et de l'âge moyen du personnel ;
- taux de revalorisation des bases de calcul de salaire : diffère d'une entité à une autre en fonction de divers facteurs ;
- table INSEE de mortalité 2018-2020.

Variation de l'obligation (en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
PROVISION A L'OUVERTURE	794	803
Coût des services rendus de la période	99	93
Intérêt sur actualisation	30	35
Coûts des services passés		
Entrées/(Sorties) de périmètre		
Profit/(Perte) lié à une liquidation ou réduction de régime	(35)	(87)
Pertes/(Gains) actuariels générés sur l'obligation	(136)	(32)
Prestations payées	(62)	(17)
PROVISION COMPTABILISEE A LA CLOTURE	692	794

Concernant les engagements de retraite et indemnités de départ, une variation à la hausse de 0,5 point du taux d'actualisation diminuerait d'environ 65 milliers d'euros le montant de l'engagement. La même variation à la baisse augmenterait l'engagement de 60 milliers d'euros.

5.4 Paiement fondé sur des actions (stock-options, bons de souscription d'actions, attribution gratuite d'actions)

Certains salariés du Groupe reçoivent une rémunération en instruments de capitaux propres dont le paiement est fondé sur des actions. Les coûts des plans d'attribution d'actions gratuites, d'options de souscription ou d'achat d'actions sont comptabilisés au sein des autres éléments du résultat opérationnel. Cette charge, qui correspond à la juste valeur de l'instrument émis, est étalée sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie d'un ajustement correspondant des capitaux propres. Le Groupe réexamine périodiquement le nombre d'actions potentielles. Le cas échéant, il comptabilise au compte de résultat les conséquences de la révision de ses estimations.

PRODWAYS GROUP a mis en place des plans d'attribution gratuite d'actions en 2019, 2021 et 2023. Aucune acquisition définitive d'actions nouvelles PRODWAYS GROUP pour lesquelles les conditions d'acquisition ont été respectées n'est intervenue sur l'année 2024. Il existe des actions potentielles au 31 décembre 2024 au titre du plan de 2023, le tableau ci-dessous synthétise la situation du plan actif au 31 décembre 2024.

La juste valeur des actions gratuites est calculée à l'aide de modèles d'évaluation. Les évolutions de valeurs postérieures aux dates d'octroi sont sans incidence sur l'évaluation initiale des actions, le nombre d'actions potentielles pris en compte pour valoriser les plans est ajusté à chaque clôture pour tenir compte des probabilités d'atteinte des objectifs de performance et de la présence des bénéficiaires.

Plans d'attribution gratuite d'actions	AGA 01-2023 PRODWAYS
Nombre de bénéficiaires à l'origine	377
Action support	PRODWAYS GROUP
Nombre d'actions potentielles à l'origine	564 550
Attributions définitives sur l'exercice/annulations	0/193 162
Attributions définitives cumulées/annulations	0/433 00
Solde des actions potentielles	131 550
Date de mise en place	Février 2023
Début de la période d'acquisition	Février 2023
Fin de la période d'acquisition	Mars 2025
Fin de l'engagement de conservation	Mars 2026
Charge cumulée constatée (en milliers d'euros) hors charges sociales	185
Valeurs des actions potentielles (en milliers d'euros)	79

5.5 Rémunération des dirigeants et parties liées

5.5.1 Rémunération des dirigeants

Les membres du Conseil d'administration de PRODWAYS GROUP étaient bénéficiaires en 2023 d'une rémunération pour un montant total de 90 000 euros. Au titre de l'exercice 2024, ils sont bénéficiaires d'une rémunération globale de 90 000 euros, à verser en 2025. Dans ce cadre, le montant alloué en 2024 qui sera versé en 2025 s'élève à 81.250 euros.

Le Président a reçu une rémunération brute fixe de 75 000 euros au titre de l'exercice 2024. La rémunération variable au titre de 2024, à verser en 2025, s'élève à 14 885 euros.

PRODWAYS GROUP a versé au Directeur général en 2024 une rémunération brute fixe de 269 469 euros et 12 123 euros d'avantages en nature.

5.5.2 Parties liées

Les parties liées sont les personnes (administrateurs, dirigeants de PRODWAYS GROUP ou des principales filiales) ou les sociétés détenues ou dirigées par ces personnes (à l'exception des filiales de PRODWAYS GROUP). Les transactions suivantes réalisées au cours de l'exercice avec des parties liées ont été identifiées dans les comptes de PRODWAYS GROUP :

(en milliers d'euros)

COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Autres produits

Achats et charges externes

EXAIL TECHNOLOGIES	Filiales de EXAIL TECHNOLOGIES
-	288
-	-
(347)	-

(en milliers d'euros)	EXAIL TECHNOLOGIES	Filiales de EXAIL TECHNOLOGIES
Résultat financier	-	-
Résultat exceptionnel	-	-
BILAN		
Clients	-	20
Dépôts et cautionnement	-	-
Fournisseurs	-	0
Autres dettes	-	10
Charges constatées d'avance	-	-

EXAIL TECHNOLOGIES était l'actionnaire principal de PRODWAYS GROUP jusqu'à fin 2021 suite à la distribution en partie de ses actions. La société est présidée par Monsieur Raphaël GORGÉ, administrateur et Président de PRODWAYS GROUP.

Note 6 Immobilisations incorporelles et corporelles

6.1 Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition dits *goodwill* sont initialement reconnus lors d'un regroupement d'entreprises tel que décrit en note 2.1.

L'écart d'acquisition correspond à la différence entre le coût d'une acquisition et la juste valeur de la quote-part du Groupe dans les actifs nets identifiables acquis. Si cet écart est positif, il est comptabilisé dans la rubrique « Écarts d'acquisition » à l'actif du bilan ; si cet écart est négatif, il est comptabilisé directement au compte de résultat. Les écarts d'acquisition sont affectés à des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Le résultat de cession d'une activité d'une UGT tient compte de la sortie d'un *goodwill* affecté à l'activité cédée sur la base des valeurs relatives de l'activité cédée et de la part de l'UGT conservée.

Les écarts d'acquisition peuvent être corrigés dans les douze mois qui suivent la date d'acquisition pour tenir compte de l'estimation définitive de la juste valeur des actifs et des passifs acquis.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, ils ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Les modalités des tests de dépréciation réalisés sur 2024 sont décrites en note 6.4.

Valeur nette (en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Au 1 ^{er} janvier	39 056	45 981
Entrées de périmètres	-	-
Sortie de périmètre	-	-
Dépréciation des écarts d'acquisitions	-	(6 925)
Autres mouvements	-	-
Effet de variations de change	-	-
Au 31 décembre	39 056	39 056
dont dépréciation au 31 décembre 2024 ⁽¹⁾		(6 925)

(1) La dépréciation concerne exclusivement l'UGT System.

Les écarts d'acquisition se répartissent ainsi :

Répartition des écarts d'acquisition 2024	
Products	50 %
Systems	50 %

6.2 Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont enregistrées au bilan à leur coût d'acquisition. Elles sont ensuite évaluées au coût amorti, selon le traitement de référence de la norme IAS 38 – Immobilisations incorporelles. Les actifs incorporels acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises sont enregistrés au bilan à leur juste valeur, déterminée sur la base d'évaluations. Ces évaluations sont réalisées selon les méthodes généralement admises, fondées sur les revenus futurs. Leur valeur fait l'objet d'un suivi régulier afin de s'assurer qu'aucune perte de valeur ne doit être comptabilisée.

Les immobilisations incorporelles, à l'exception des marques, sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité, en tenant compte le cas échéant de la durée de leur protection par des dispositions légales et réglementaires.

La valeur des immobilisations incorporelles amorties est testée dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Les pertes de valeur résultant des tests d'évaluation sont comptabilisées le cas échéant en « autres éléments du résultat opérationnel ».

Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises ne sont pas amorties lorsque leur durée de vie présente un caractère indéterminé. Les critères qui permettent de fixer le caractère indéterminé ou non de la durée de vie de ces actifs incorporels, et le cas échéant leur durée de vie, sont les suivants :

- notoriété de l'actif ;
- pérennité de l'actif en fonction de la stratégie d'intégration au portefeuille d'activités du Groupe.

La valeur des actifs incorporels à durée de vie indéterminée est testée au minimum une fois par an et dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Le cas échéant, une dépréciation exceptionnelle est comptabilisée.

Les immobilisations générées en interne, concernent principalement des dépenses de développement de nouveaux projets. Ils sont immobilisés dès lors que les critères suivants sont strictement respectés :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre ;
- la capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables. L'entité doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité ;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les frais de développement ne répondant pas à ces critères sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. C'est le cas notamment des travaux de R&D qui peuvent être menés à l'occasion de commandes clients et dont les coûts ne sont pas isolés des coûts de réalisation de la commande.

Les projets de développement capitalisés sont amortis sur la durée de vie de la technologie sous-jacente, comprise généralement entre 3 et 15 ans à compter de leur date d'achèvement ou de commercialisation.

Les frais de développement font l'objet de tests de dépréciation à chaque fois qu'il existe une indication de perte de valeur.

(en milliers d'euros)	Projets de développements	Autres immobilisations incorporelles	Totaux
Valeurs brutes			
Au 1 ^{er} janvier 2024	14 576	14 337	28 913
Acquisitions	454	505	959
Variations de périmètre	(4 888)	(1 747)	(6 635)
Sorties	(3 629)	(199)	(3 828)
Autres mouvements	1	1	2
Effets des variations de change	292	107	399
AU 31 DECEMBRE 2024	6 806	13 004	19 810
Amortissements et pertes de valeurs			
Au 1 ^{er} janvier 2024	12 976	9 826	22 802
Dotations aux amortissements	223	826	1 049
Variations de périmètre	(4 888)	(1 752)	(6 640)
Pertes de valeur	(734)	(210)	(944)
Sorties	(2 372)	(183)	(2 555)
Autres mouvements	1	1	3
Effets des variations de change	292	106	398
AU 31 DECEMBRE 2024	5 498	8 614	14 113
Valeurs nettes			
Au 1 ^{er} janvier 2024	1 600	4 511	6 111
AU 31 DECEMBRE 2024	1 307	4 390	5 697

Les immobilisations incorporelles font l'objet de tests de dépréciation selon les modalités indiquées en note 6.4.

Les sorties 2024 ainsi que la variation des pertes de valeur des projets de développement font suite à la décision du groupe de se recentrer sur la commercialisation des imprimantes industrielles dans le cadre du plan initié fin 2023 – début 2024

Politique de R&D

Afin de maintenir et développer des avantages concurrentiels, le Groupe maintient un niveau élevé d'investissement en matière de recherche et développement. Le Groupe dépose parfois des brevets si cela permet de protéger une avance technique, technologique ou commerciale.

En 2024, l'effort de recherche et développement (R&D) a concerné les deux pôles.

Au cours des dernières années, les axes principaux des travaux de recherche et développement ont été les suivants :

- la poursuite du perfectionnement de la technologie de polymérisation DLP – MOVINGLight® ;
- la poursuite du développement de nouveaux matériaux d'impression de fabrication additive à la fois dans la famille des résines photosensibles et dans les poudres polymères plastiques ;
- Le développement et déploiement de solution numérique *cloud* pour le pilotage des imprimantes 3D
- le développement d'un procédé de numérisation d'empreintes de pieds pour l'impression 3D des semelles orthopédiques.

Les travaux de R&D en cours portent principalement sur les sujets suivants :

- le développement de nouveaux matériaux, tant pour le secteur industriel que le secteur médical ;
- la poursuite des développements autour de nos solutions pour le secteur de la santé, semelles orthopédiques et nouveaux produits pour les prothèses auditives ou les protections auditives ;
- les prochaines gammes et générations d'imprimantes 3D MOVINGLight et notamment la céramique ;
- l'automatisation du chargement déchargement des imprimantes ci-avant ;

Les dépenses de R&D se sont élevées en 2024 à environ 1 million d'euros. Leur évolution est la suivante :

(en milliers d'euros)	2024	2023
Recherche et développement immobilisée	454	893
Recherche et développement constatée en charges	572	1 306
DEPENSES TOTALES EN RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	1 026	2 199
Recherche et développement totale en % du chiffre d'affaires	1,7 %	2,9 %
Crédits d'impôts de l'exercice	-	180
Recherche et développement nette des crédits d'impôts	1 026	2 019

Pour financer ses investissements, le Groupe recherche systématiquement des financements externes (Bpifrance, FUI, Europe, Régions...) et utilise le crédit d'impôt recherche (CIR). Cette année, l'ensemble des filiales du Groupe n'ont pas obtenu des crédits d'impôt recherche.

Les dépenses de R&D sont des coûts internes en quasi-totalité ; il est exceptionnel que des travaux de R&D soient sous-traités.

6.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont principalement composées de terrains, constructions et matériels de production et sont enregistrées à leur coût d'acquisition, diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur, selon le traitement de référence de la norme IAS 16 – Immobilisations corporelles.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire au niveau des composants ayant des durées d'utilisation distinctes qui constituent les immobilisations, sans prendre en compte de valeurs résiduelles. Ces durées correspondent en général aux durées d'utilité suivantes :

- constructions : 10 à 35 ans ;
- installations techniques, matériels et outillages : 3 à 10 ans ;
- autres : 3 à 12 ans.

Les durées d'utilité des immobilisations corporelles directement rattachées à l'activité tiennent compte des cycles de vie estimés des produits. Les durées d'utilité des immobilisations corporelles sont revues périodiquement, et peuvent être modifiées prospectivement selon les circonstances.

Les amortissements sont comptabilisés en charges de l'exercice.

Les immobilisations corporelles font l'objet de tests de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Le cas échéant, une dépréciation complémentaire est comptabilisée au compte de résultat au sein des « autres éléments du résultat opérationnel ».

(en milliers d'euros)	Terrains et constructions	Agencements et matériel	Droits d'utilisation – immobilier	Droits d'utilisation – autres corporels	Immobilisations corporelles en cours	Totaux
Valeurs brutes						
Au 1 ^{er} janvier 2024	7 440	17 590	11 373	4 465	18	40 886

(en milliers d'euros)	Terrains et constructions	Agencements et matériel	Droits d'utilisation – immobilier	Droits d'utilisation – autres corporels	Immobilisations corporelles en cours	Totaux
Acquisitions	30	373	16	937	74	1 430
Variations de périmètre	-	(55)	(1 838)	(16)	-	(1 909)
Sorties	(247)	(3 194)	(1 202)	(400)	-	(5 043)
Autres mouvements	1	19	431	100	(20)	531
Effets des variations de change	5	43	110	1	-	159
AU 31 DECEMBRE 2024	7 229	14 776	8 890	5 087	72	36 054
Amortissements et pertes de valeurs						
Au 1 ^{er} janvier 2024	1 959	14 363	5 631	3 667	-	25 619
Dotations aux amortissements	362	1 123	1 089	672	-	3 246
Variations de périmètre	(2)	(19)	(1 701)	(15)	-	(1 737)
Pertes de valeur	-	(55)	-	-	-	(55)
Sorties	(247)	(3 098)	(687)	(387)	-	(4 419)
Autres mouvements	-	1	1	2	-	5
Effets des variations de change	5	39	102	1	-	147
AU 31 DECEMBRE 2024	2 077	12 354	4 435	3 940	-	22 806
Valeurs nettes						
Au 1 ^{er} janvier 2024	5 481	3 227	5 742	798	18	15 267
AU 31 DECEMBRE 2024	5 152	2 422	4 455	1 147	72	13 248

Les sorties des agencements et matériels correspondent aux sorties d'immobilisations réalisées chez Solidscape avant sa cession.

6.4 Pertes de valeurs sur actifs immobilisés

Les actifs non courants ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et sont soumis à un test de dépréciation à chaque arrêté. Ces actifs correspondent aux écarts d'acquisition. Les pertes de valeur des écarts d'acquisition sont irréversibles.

Les actifs non courants ayant une durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation à chaque arrêté. Les actifs non courants amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'en raison d'événements ou de circonstances particulières la recouvrabilité de leur valeur comptable est mise en doute. L'apparition de facteurs de pertes de valeur propres à certains actifs autres que des écarts d'acquisition et notamment les actifs de R&D peut être de nature à motiver un test et justifier une dépréciation de ces actifs indépendamment du test de dépréciation de l'UGT à laquelle ils étaient jusque-là rattachés. Ces facteurs de pertes de valeurs peuvent être liés soit à des facteurs internes (par exemple, évolution de l'appréciation de la Direction de la capacité de mener un projet de R&D à son terme ou du niveau des coûts nécessaires pour cela) soit à des événements externes (par exemple, évolution des perspectives commerciales liées). La somme de ces facteurs influe sur l'appréciation de la Direction, actif par actif, de l'existence d'avantages économiques futurs ou du niveau de ces avantages économiques futurs. Pour les actifs ayant subi une perte de valeur, la reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque arrêté.

Aux fins de l'évaluation d'une dépréciation, les actifs sont regroupés en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) qui représentent le niveau le moins élevé générant des flux de trésorerie indépendants.

Une dépréciation est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable d'une UGT. La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur nette des coûts de vente et la valeur d'utilité, calculée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés.

Les UGT retenues dans la configuration et l'organisation actuelles du Groupe sont Systems et Products.

Modalités des tests de perte de valeur

La réalisation de ces tests de dépréciation sur l'ensemble des actifs incorporels et corporels n'a pas conduit à constater de pertes de valeur.

La valeur d'utilité est calculée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés. Le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital (CMPC) calculé avec le taux des OAT à 10 ans (taux sans risque), une prime de risque de marché et un β calculé en fonction du cours de l'action de la Société et de l'évolution de l'indice CAC 40. Les flux après impôts sont projetés de manière prudente sur la période de prévision de l'activité concernée (six ans) à laquelle s'ajoutent une valeur extrapolée et une valeur terminale avec une hypothèse de croissance de 2 %.

Les hypothèses opérationnelles clés retenues intègrent des hypothèses de niveau d'activité estimées prudentes. Pour l'UGT SYSTEMS, nous anticipons après 2024 un niveau d'activité en croissance (accroissement des ventes de machines du fait de l'extension de la gamme, notamment la gamme céramique et les outils d'automatisation. Les ventes de matières et les services (maintenance) sont également prévus en croissance en parallèle car liées au nombre de machines installées (il y a un effet multiplicateur, une machine installée consomme régulièrement de la matière et nécessite de la maintenance régulière). Pour l'UGT PRODUCTS, la tendance de fond dans le secteur est également à une croissance régulière. Les hypothèses de taux de rentabilité reposent notamment sur une optimisation des coûts de production et surtout pour l'UGT SYSTEMS sur une meilleure absorption des coûts fixes. Enfin, afin d'accompagner le développement des activités, il est prévu un niveau d'investissement soutenu (R&D) et un besoin en fonds de roulement maintenu à un niveau élevé perfectible.

Les taux d'actualisation calculés fin 2024 sont de 10 %, incluant des primes de risques. Les tests réalisés prennent en compte la mesure de la sensibilité des hypothèses clés (y compris opérationnelles) utilisées pour le calcul de la valeur recouvrable (taux d'actualisation de +/- 1,0 point, taux de croissance à l'infini de - 1,0 point, EBITDA de - 1,0 point). Ces mesures de sensibilité sont identiques pour chacune des UGT.

Il n'a pas été constaté de pertes de valeur des écarts d'acquisition. Le management estime qu'aucune modification raisonnablement possible des hypothèses clés utilisées pour le calcul de la valeur recouvrable ne pourrait conduire à ce que la valeur comptable d'une UGT soit significativement supérieure à sa valeur recouvrable.

Les écarts par UGT à fin 2024 et les taux d'actualisation retenus sont donc les suivants :

UGT	Écart d'acquisition	Taux d'actualisation, incluant des primes de risques
Systems	19 425	10 %
Products	19 631	10 %
TOTAL	39 056	

Note 7 Détail des flux de trésorerie

7.1 Détermination de la capacité d'autofinancement

(en milliers d'euros)	2024	2023
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES	613	(14 023)
Dotations/reprises aux amortissements, provisions et pertes de valeur	2 138	19 351
Annulation des plus et moins-values sur actions propres	(55)	-
Charge calculée liée aux paiements en actions et assimilés	103	253
Résultat des sociétés mises en équivalence	-	-
Plus et moins-value de cessions	822	(2 621)
Autres	(12)	10
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT AVANT NEUTRALISATION DU COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET DES IMPOTS	3 609	2 970

L'EBITDA courant se réconcilie avec la capacité d'autofinancement de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	2024	2023
EBITDA	5 234	5 968
Annulation des plus et moins-values sur actions propres	(55)	-
Plus et moins-value de cessions	822	(2 621)
Charge calculée liée aux paiements en actions et assimilés	-	65
Dotations et reprises sur actif circulant	(212)	173
Autres éléments opérationnels hors dotations et reprises	(755)	(1 588)
Résultat financier hors dotations et reprises financières	(199)	(730)
Impôt sur le résultat	(457)	(710)
Autres charges calculées	(769)	2 413

(en milliers d'euros)

**CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT AVANT NEUTRALISATION
DU COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET DES IMPOTS****2024****2023****3 609****2 970****7.2 Variation du besoin en fonds de roulement**

(en milliers d'euros)	Note	Ouverture	Mouvts de périmètre	Variation exercice	Autres mouvts ⁽¹⁾	Écarts de conversion	Clôture
Stocks nets		6 141	(785)	(175)	-	70	5 251
Clients nets		14 324	(4)	(425)	(1)	8	13 902
Actifs sur contrats		65	-	(65)	-	-	-
Avances et acompte		400	-	(58)	-	-	342
Charges constatées d'avance		2 095	(19)	913	-	2	2 991
SOUS-TOTAUX	A	23 025	(808)	190	(1)	80	22 486
Dettes fournisseurs		9 425	(94)	473	(1)	9	9 812
Passifs sur contrats		543	-	(111)	-	-	432
Avances et acomptes reçus		368	-	147	1	-	516
Produits différés relatifs aux opérations		4 353	(286)	1 347	(706)	21	4 729
SOUS-TOTAUX	B	14 689	(380)	1 856	(706)	30	15 489
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION	C = A - B	8 336	(428)	(1 666)	705	50	6 997
Créances fiscales et sociales		4 233	-	197	-	-	4 430
Comptes courants		-	-	246	(246)	-	-
Débiteurs divers		351	2	11	(12)	-	352
SOUS-TOTAUX	D	4 584	2	454	(258)	-	4 782
Dettes fiscales et sociales		7 630	(276)	(438)	-	11	6 927
Dettes diverses et instruments dérivés		118	(11)	230	(487)	178	28
Comptes courants		1	(488)	-	488	-	1
Produits différés relatifs aux subventions et CIR		282	-	(308)	693	-	667
SOUS-TOTAUX	E	8 031	(775)	(516)	694	189	7 623
AUTRES ELEMENTS DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	F = D - E	(3 447)	777	970	(952)	(189)	(2 841)
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	G = C+F	4 889	349	(696)	(247)	(139)	4 156

(1) La colonne « Autres mouvements » concerne des flux qui ne génèrent pas de mouvement de trésorerie ou d'éventuels reclassements de compte à compte.

Réconciliation avec le montant du tableau de flux de trésorerie

BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	4 889	349	(696)	(247)	(139)	4 156
Élimination de la variation des dettes et créances d'IS	153	-	(192)	(1)	-	(40)
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT RETRAITE	4 736	349	(504)	(246)	(139)	4 196

7.3 Acquisitions/cessions de participations

Les flux de trésorerie enregistrés sur la ligne « acquisitions/cessions de participations » concernent les acquisitions ou cessions de titres de filiales à l'occasion d'un changement de contrôle.

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Décaissements	(200)	(1 325)
Trésorerie de la société acquise	-	-
Prix de cession des titres consolidés	483	4 000
Trésorerie de la société cédée	(90)	(1)
TOTAUX	192	2 674

En 2024, le Groupe a cédé les sociétés SOLIDSCAPE et CRISTAL.

Le Groupe a également procédé au dernier versement du complément de prix lié à l'acquisition des sociétés AUDITECH INNOVATIONS (acquisitions réalisées en 2022).

En 2023, le Groupe a procédé au versement d'une partie du complément de prix lié aux acquisitions des sociétés CREABIS et AUDITECH. Le prix de cession correspond à la vente des titres de la société BIOTECH.

7.4 Autres opérations sur le capital

Les flux de trésorerie enregistrés sur la ligne « autres opérations sur le capital » concernent les acquisitions ou cessions de titres de PRODWAYS GROUP ou de sociétés contrôlées par PRODWAYS GROUP (flux qui n'ont pas pour conséquence un changement de contrôle), ainsi que les flux de trésorerie liés aux achats et ventes d'actions propres dans le cadre du contrat de liquidité de PRODWAYS GROUP.

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Encaissements	-	-
Décaissements	(560)	(55)
TOTAUX	(560)	(55)

Note 8 Financement et instruments financiers

8.1 Actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers se composent principalement des éléments suivants :

- les dettes financières à long terme, les crédits à court terme et découverts bancaires qui composent l'endettement financier brut (cf. note 8.1.1) ;
- les prêts et autres actifs financiers à long terme et la trésorerie et équivalents de trésorerie qui s'ajoutent à l'endettement financier brut pour donner l'endettement financier net (cf. note 8.1.2) ;
- les dettes de loyers valorisées selon IFRS 16 (cf. note 8.1.3) ;
- les instruments dérivés (cf. note 8.1.4) ;
- les autres actifs et passifs financiers (cf. note 8.1.5).

8.1.1 Endettement financier brut

L'endettement financier brut comprend les dettes financières à long terme, les crédits à court terme et découverts bancaires.

Les passifs financiers sont principalement constitués de dettes financières courantes et non courantes contractées auprès d'établissements de crédit ainsi que d'emprunts obligataires. Ces passifs sont initialement comptabilisés à la juste valeur, de laquelle sont déduits le cas échéant des coûts de transaction directement rattachables. Ils sont ensuite évalués au coût amorti sur la base de leur taux d'intérêt effectif.

Aucun emprunt n'a été souscrit au cours de l'exercice.

Les prêts garantis par l'État mis en place en 2020 (8,4 millions d'euros au total) sont amortis sur quatre ans, en application d'avenants établis en 2021.

Variation des emprunts et dettes financières

(en milliers d'euros)	Emprunts auprès des établissements de crédit hors RCF	Autres dettes financières diverses	Dettes financières	Concours bancaires courants	Endettement financier brut ⁽¹⁾
AU 1^{ER} JANVIER 2024	19 010	171	19 181	5	19 186
Nouveaux emprunts	-	-	-	98	98
Remboursements	(4 545)	(28)	(4 573)	(5)	(4 578)
Autres variations	(17)	-	(17)	-	(17)

(en milliers d'euros)	Emprunts auprès des établissements de crédit hors RCF	Autres dettes financières diverses	Dettes financières	Concours bancaires courants	Endettement financier brut ⁽¹⁾
Entrées/sorties de périmètre	-	-	-	-	-
Effets des variations de change	-	-	-	-	-
AU 31 DECEMBRE 2024	14 448	143	14 591	98	14 689

(1) N'inclut pas la dette de loyers calculée selon IFRS 16.

Les « autres dettes financières diverses » incluent les avances remboursables encaissées par le Groupe au titre de la recherche et développement notamment. Ces avances peuvent ne pas être remboursées ou seulement partiellement en fonction du succès des opérations qui ont justifié leur octroi.

Échéancier des emprunts et dettes financières

(en milliers d'euros)	31/12/2024	dont ventilation des échéances à plus d'un an						
		< 1 an	> 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit hors RCF	14 448	4 364	10 084	3 779	2 166	1 431	406	2 302
Autres dettes financières diverses	143	-	143	-	-	-	-	143
DETTES FINANCIERES LONG TERME	14 591	4 364	10 227	3 779	2 166	1 431	406	2 445
Concours bancaires courants	98	98	-	-	-	-	-	-
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	14 689	4 462	10 227	3 779	2 166	1 431	406	2 445

8.1.2 Trésorerie et équivalents de trésorerie nette retraitée

La trésorerie et les équivalents de trésorerie présentés au bilan comportent les montants en caisse, les comptes bancaires, les dépôts à terme de trois mois au plus et les valeurs mobilières de placement satisfaisant aux critères retenus par IAS 7.

Les intérêts courus acquis sur compte à terme sont enregistrés dans les produits financiers de placement.

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
TRESORERIE DISPONIBLE (A)	12 055	16 221
Concours bancaires courants (b)	98	5
Trésorerie apparaissant au TFT (c) = (a - b)	11 957	16 216
Endettement financier hors concours bancaires courants (d)	14 591	19 181
TRESORERIE (DETTE) NETTE (C) - (D)	(2 634)	(2 965)
Autocontrôle	664	104
TRESORERIE (DETTE) NETTE AJUSTEE, AVANT IFRS 16	(1 970)	(2 861)

8.1.3 Dettes de loyers valorisées selon IFRS 16

Les dettes de loyers valorisées selon IFRS 16 ont varié comme suit :

(en milliers d'euros)	Dettes liées aux contrats de location
Au 1 ^{er} janvier 2024	6 699
Nouveaux emprunts	954
Remboursements	(1 762)
Sortie/réévaluations et autres variations ⁽¹⁾	(11)
Entrées/sorties de périmètre	(141)
Effets des variations de change	8
AU 31 DECEMBRE 2024	5 747

(1) Variations sans impact sur la trésorerie, liées aux intérêts courus et réévaluation de contrats.

Échéancier des dettes de loyers

(en milliers d'euros)	31/12/2024	dont ventilation des échéances à plus d'un an						
		< 1 an	> 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	> 5 ans
DETTES DE LOYER SELON IFRS 16	5 747	1 546	4 201	1 248	965	738	698	551

8.1.4 Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers composés tels que les emprunts obligataires convertibles ou remboursables en actions sont comptabilisés selon les dispositions de la norme IAS 32 à savoir la comptabilisation séparée de la composante obligatoire enregistrée en dette au coût amorti et de la composante action enregistrée en capitaux propres (assimilable à une vente d'options d'achat), les frais afférents à l'émission étant imputés en capitaux propres et en dettes au *pro rata* du produit de l'émission.

Le Groupe peut utiliser, s'il l'estime nécessaire, des instruments financiers dérivés pour se couvrir contre les risques de change liés à l'exploitation. Ces risques résultent essentiellement des ventes réalisées en USD. Les flux de trésorerie futurs correspondants sont partiellement couverts par des opérations de change à terme fermes ou optionnelles. Lors de la comptabilisation initiale, les instruments dérivés sont inscrits au bilan pour leur coût d'acquisition. Ils sont évalués par la suite à leur juste valeur calculée sur la base du prix du marché communiqué par les organismes financiers concernés. Le Groupe applique la comptabilisation de couverture pour ses opérations de change suivant les critères définis par la norme IFRS 9. Il s'agit de macrocouverture de change, les variations de juste valeur de l'instrument de couverture sont donc comptabilisées en résultat.

Le Groupe peut utiliser des contrats de *swaps* ou de *cap* pour gérer et couvrir opérationnellement les variations de taux d'intérêt.

Les instruments dérivés utilisés sont économiquement adossés aux échéances, aux taux et aux devises des emprunts couverts. Ces contrats impliquent l'échange de taux fixes et variables. Le différentiel d'intérêts est comptabilisé en charges ou produits financiers par contrepartie de comptes d'intérêts à recevoir ou à payer le cas échéant. Pour ces instruments de taux, le Groupe applique la comptabilité de couverture selon IFRS 9 : les instruments sont comptabilisés à leur coût d'acquisition puis réévalués à leur juste valeur à la date de clôture.

Les instruments financiers du Groupe sont affectés à la couverture de transactions futures (*cash flow hedge*). Ainsi, le traitement de la variation de juste valeur est le suivant :

- la part efficace de la variation de juste valeur est enregistrée en réserves de couverture jusqu'à la réalisation effective de la transaction prévue. Lorsque la transaction prévue est réalisée, le montant constaté en capitaux propres est repris par résultat, le produit ou la charge est corrigé de la part efficace du gain ou de la perte sur la juste valeur de l'instrument de couverture ;
- la part inefficace de la variation de juste valeur est constatée en résultat financier.

La juste valeur des contrats de *swaps* est évaluée selon les techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables, en application d'IFRS 7.

8.1.5 Participations dans les entreprises associées et autres actifs financiers non courants

La nouvelle norme IFRS 9 présente trois grandes classes d'actifs financiers, ceux évalués au coût amorti, ceux évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et ceux évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Le classement des actifs financiers se fait en fonction du modèle économique de détention de l'actif et des caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels.

Valeurs nettes (en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES	-	
Prêts	186	221
Dépôts et cautionnements	188	207
Participations non consolidées	212	212
Autres immobilisations financières	246	-
AUTRES ACTIFS FINANCIERS	832	640

Détail des participations non consolidées

Valeurs nettes (en milliers d'euros)	Ouverture	Résultat	Écarts de conversion	Variations de périmètre	Reclassement	Clôture
XD INNOVATION	209	-	-	-	-	209
Autres	3	-	-	-	-	3
TOTAUX	212	-	-	-	-	212

8.2 Charges et produits financiers

Les produits et charges financiers se composent d'une part des produits et charges d'intérêts liés au coût de l'endettement financier net et d'autre part des autres produits et charges financiers.

Les charges d'intérêts correspondent au montant des intérêts comptabilisés au titre des dettes financières et les produits d'intérêts au montant des intérêts reçus sur les placements de trésorerie.

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Charges d'intérêts	(402)	(265)
Charges et produits des autres valeurs mobilières	(79)	(29)
Charges d'intérêts des dettes de loyer	(93)	(97)
Coût de l'endettement financier net	(574)	(391)
Autres intérêts et produits assimilés	99	2
Différence nette de change	276	(340)
Dotations financières nettes des reprises	-	9
TOTAUX DES CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	(199)	(721)

8.3 Politique de gestion des risques

8.3.1 Risque de liquidité

Au 31 décembre 2024, la trésorerie du Groupe s'élève à 12 millions d'euros. Le Groupe dispose par ailleurs de 2 lignes de crédit confirmées dont le montant disponible s'élève à 1,7 million d'euros à la date de clôture.

Le Groupe dispose des financements qui lui sont nécessaires, il n'y a pas de financements indispensables à l'activité qui soient en cours de négociation. Le Groupe n'a pas de financements bancaires dépendant de la notation du Groupe ni de concentration importante du risque de crédit.

Les modalités de remboursement des principaux crédits en cours en fin d'année sont les suivantes :

Emprunt (en milliers d'euros)	Taux	Montant	Capital restant dû	Date d'obtention/Échéances
CERA/CIC/LCL	5,14 %/5,2 %	4 917	3 839	Octobre et novembre 2023/amortissable sur 5 ans à partir de 2022/2023
BNPP/CERA/LCL	1,6 %/1,8 %	4 387	2 382	Mai et juin 2002/amortissable sur 5 ans à partir de 2022/2023
PGE BNPP/CIC/LCL	n/a	7 200	3 177	Septembre 2020/amortissable sur 4 ans à partir de 2022
BNP PARIBAS	n/a	734	620	Septembre 2023/amortissable sur 5 ans à partir de 2024
PGE BNPP/CA/CE/CDN	n/a	1 200	136	Mai 2020/amortissable sur 4 ans à partir de 2022
CE	1,29 %	5 250	3 982	Financement immobilier sur 15 ans à partir de février 2021
BNP PARIBAS	0,57 %	1 350	-	60 mensualités à partir de juillet 2018

Des *covenants* de levier (dette financière nette/EBITDA courant) sont associés à certains crédits. Ils sont tous respectés. Les principaux emprunts de PRODWAYS GROUP ainsi que les principaux emprunts de filiales peuvent inclure une clause de changement de contrôle.

8.3.2 Risque de taux

D'une manière générale, la politique du Groupe en matière de gestion du risque de taux consiste à étudier au cas par cas les conventions de crédit conclues sur la base d'un taux d'intérêt variable et à apprécier, avec l'aide de ses conseils financiers extérieurs, l'opportunité de la conclusion d'instruments financiers *ad hoc* pour couvrir, le cas échéant, le risque de taux identifié. Le Groupe n'a pas identifié de risque de taux pour la période.

Les découverts et crédits court terme (financement du poste clients) sont conclus à des taux variables et exposent donc le Groupe au risque de fluctuation de taux. PRODWAYS GROUP a mis en place une couverture de taux pour les prêts souscrits.

8.3.3 Risque de change

La part du chiffre d'affaires réalisée en devises par les sociétés françaises du Groupe reste limitée, les sociétés du pôle Products libellant l'essentiel de leurs opérations à l'export en euros.

Le Groupe connaît des dépenses en dollars stables, qui ont été financées par des achats en dollars. L'évolution des ventes en dollars va permettre de réduire progressivement le découvert en dollars. Au-delà, le Groupe devra élaborer une politique de gestion de son risque de change plus élaborée, qui nécessitera une appréciation du risque d'évolution des cours qui sera émise par la Direction conseillée par ses banques.

L'endettement financier en devises est marginal, seules quelques filiales étrangères pouvant avoir des concours bancaires courants temporaires.

8.3.4 Risque de marché

Des actions sont autodétenues par PRODWAYS GROUP (1 160 564 actions). Ces actions ont été acquises dans le cadre de contrats de liquidité ou dans le but de remettre des actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital par remboursement, l'attribution d'options d'achat d'actions aux salariés, annuler tout ou partie des actions ainsi rachetées, la remise de titres en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe, la régularisation du cours de Bourse de l'action. En dehors du contrat de liquidité, Prodways a procédé au cours de l'été a des achats d'actions sur le marché pour un total de 1 113 440 actions.

La valeur de marché au 31 décembre 2024 des titres auto détenus s'élève à 0,66 million d'euros.

Une évolution uniforme de 10 % du cours des actions pourrait avoir un impact sur les capitaux propres de 66,0 milliers d'euros par rapport à la situation du 31 décembre 2024.

Le reste de la trésorerie investie par le Groupe l'est en dépôts à terme.

8.4 Engagements hors bilan liés au financement

8.4.1 Nantissements d'actifs de l'émetteur

Il n'existe pas de nantissement, garantie ou sûreté à la clôture de l'exercice 2024 autres que le nantissement d'actifs en garantie des emprunts qui ont servi à les financer.

8.4.2 Autres engagements

Le Groupe bénéficie de la garantie de l'État pour les PGEs souscrits en 2020 pour un montant de 8,4 millions.

Il n'existe pas d'autre nantissement, garantie ou sûreté à la clôture de l'exercice 2024.

Note 9 Impôts sur les résultats

9.1 Détail des impôts sur les résultats

La charge d'impôt sur les résultats comprend l'impôt exigible et les impôts différés des sociétés consolidées.

Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en autres éléments du résultat global sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et non dans le compte de résultat.

9.1.1 Détail des impôts sur les résultats

Ventilation de la charge d'impôt

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Impôts différés	517	468
Impôt exigible	(975)	(1 178)
CHARGE D'IMPOT	(457)	(710)

La charge d'impôt n'inclut pas les crédits impôt recherche, classés en autres produits (voir notes 4.2 et 9.1.2), elle inclut en revanche la CVAE pour 0,1 million d'euros en 2024 et 0,1 million d'euros en 2023.

Dettes et créances d'impôt

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Créances d'impôt	510	1 519
Dettes d'impôt	52	135
CREANCE/(DETTE) D'IMPOT NETTE	458	1 384

Les créances d'impôt sont constituées principalement de créances de crédit d'impôt recherche (0,5 million d'euros) qui n'ont pas pu être imputées sur de l'impôt à payer. La baisse d'explique par le paiement des CIR 2019 et 2020.

9.1.2 Analyse de la charge d'impôt

Conformément aux pratiques de la place et aux normes IAS 12 et IAS 20, les crédits d'impôt n'étant ni des éléments du résultat fiscal, ni calculés sur la base du résultat fiscal et n'étant pas des éléments de liquidation de l'impôt ni limités au montant de l'impôt liquidé, ils sont classés en résultat opérationnel.

Les crédits d'impôt recherche de l'exercice sont constatés au sein du résultat opérationnel courant plutôt qu'en diminution de la charge d'impôt s'ils ne sont pas générés par des dépenses de recherche et développement inscrites à l'actif du bilan consolidé. S'ils sont générés par des dépenses de recherche et développement inscrites à l'actif du bilan consolidé, les crédits d'impôt recherche sont constatés en produits différés au passif et sont constatés en produits au rythme des amortissements futurs.

La Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) est qualifiée dans les comptes d'impôt sur le résultat, cette taxe étant assise sur la valeur ajoutée. L'analyse du Groupe se base notamment sur la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12 et sur une position de l'IFRIC datant de 2006 et précisant que le terme « bénéfice imposable » implique une notion de montant net plutôt que de montant brut, sans qu'il soit nécessairement identique au résultat comptable.

(en milliers d'euros)	2024	2023
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES	613	(14 023)
(Charge)/ Produit d'Impôt	(457)	(710)
Résultat des sociétés mises en équivalence	-	-
Résultat avant impôt	1 070	(13 313)
Taux d'impôt	25 %	25,0 %
IMPOT THEORIQUE	(268)	3 328
Éléments en rapprochement		
Déficits fiscaux de la période non activés	37	(807)
Utilisation de déficits fiscaux non activés		
Réestimation des actifs d'impôt différé	-	(1 909)
Écarts de taux (France/étranger et taux réduits)	(258)	162
CVAE	(72)	(133)
Effets impôts liés au classement comptable de la CVAE et des crédits d'impôts ou Economie d'impôt sur CVAE et retraitement/annulation impôt théorique sur crédits d'impôts	58	24
Dépréciation des écarts d'acquisition	-	(1 845)
Autres différences permanentes	46	470
(CHARGE)/PRODUIT NET D'IMPOT REEL	(457)	(710)
Taux effectif d'impôt	42,7 %	- 5,3 %

Le taux d'impôt utilisé correspond au taux actuel de la société mère.

9.2 Impôts différés

Les impôts différés correspondant aux différences temporelles existant entre les bases taxables et comptables des actifs et passifs consolidés sont enregistrés en appliquant la méthode du report variable. Les actifs d'impôt différé sont reconnus quand leur réalisation future apparaît probable à une date qui peut être raisonnablement déterminée.

Les allègements d'impôts futurs découlant de l'utilisation des reports fiscaux déficitaires (y compris les montants reportables de manière illimitée) ne sont reconnus que lorsque leur réalisation peut être raisonnablement anticipée.

Les principales différences temporelles sont liées aux déficits reportables, aux provisions pour retraites et autres avantages assimilés, aux autres provisions temporairement non déductibles fiscalement ainsi qu'aux frais de développement immobilisés. Les actifs et passifs d'impôts différés sont calculés en utilisant les taux d'impôts qui seront en vigueur au moment du renversement des différences temporelles.

Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés et sont compensés lorsqu'ils se rapportent à une même entité fiscale et qu'ils ont des échéances identiques.

Ventilation des impôts différés par nature

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Différences temporelles		
Retraites et prestations assimilées	167	171
Frais de développement	119	84
Droits d'utilisations	42	43
Instruments financiers dérivés		
Justes valeurs – IFRS 3	(1 051)	(1 092)
Autres différences permanentes	4	10
SOUS-TOTAUX	(719)	(784)
Décalages temporaires et autres retraitements	124	(513)
Déficits reportables	928	1 138
TOTAUX	333	(159)
IMPOTS DIFFERES PASSIF	(101)	(161)
IMPOTS DIFFERES ACTIF	434	2

Les déficits reportables sont activés en raison des perspectives d'imputation rapide de ces déficits. Certains actifs d'impôts différés résultant de ces activations peuvent être imputés sur la fiscalité passive en raison de la situation nette fiscale différée passive des sociétés concernées.

Situation fiscale latente

Déficits reportables non activés (bases en millions d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Déficits ordinaires	36,0	58,0
TOTAUX	36,0	58,0

Note 10 Capitaux propres et résultat par action

10.1 Capitaux propres

10.1.1 Capital et primes d'émission

Au 31 décembre 2024, le capital social de PRODWAYS GROUP SA s'élève à 25 811 662 euros, constitué de 51 623 324 actions de 0,5 euro de nominal chacune, totalement libérées et dont 10 355 637 actions à droit de vote double.

Évolution du capital

	Nombre cumulé d'actions	Montant du capital (en euros)
Capital au 31/12/2022	51 263 951	25 631 975,50
Capital au 31/12/2023	51 623 324	25 811 662,00
Capital au 31/12/2024	51 623 324	25 811 662,00

Les primes d'émission représentent la différence entre la valeur nominale des titres émis et le montant, net de frais, des apports reçus par PRODWAYS GROUP lors des émissions. Ces primes s'élèvent à 86 303 milliers d'euros.

10.1.2 Dividende par action

Les réserves distribuables de la société mère (capitaux propres hors capital social et réserve légale) s'élèvent à 17 097 milliers d'euros, avant affectation du résultat 2024. Elles s'élevaient à 39 772 milliers d'euros au 31 décembre 2023, avant affectation du résultat 2023.

Aucun dividende n'a été distribué sur les exercices antérieurs.

10.1.3 Actions propres et plan de rachat d'actions

Les achats d'actions intervenus en 2024 l'ont été dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée générale du 18 juin 2024.

Au 31 décembre 2024, PRODWAYS GROUP SA détient 47 124 actions propres dans le cadre d'un contrat de liquidité. Au 31 décembre 2023, 69 376 actions propres étaient détenues. La destination de ces actions peut être :

- remettre des actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital par remboursement ;
- l'attribution d'options d'achat d'actions aux salariés ;
- annuler tout ou partie des actions ainsi rachetées ;
- la remise de titres en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- la régularisation du cours de Bourse de l'action ;
- En dehors du contrat de liquidité, Prodways a procédé au cours de l'été a des achats d'actions sur le marché pour un total de 1 113 440 actions.

10.2 Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net, part du Groupe, par la moyenne pondérée *prorata temporis* du nombre d'actions en circulation au cours de l'exercice, déduction faite des actions détenues en autocontrôle, en respect de la norme IAS 33.

Le résultat par action dilué prend en compte les instruments ayant un effet dilutif. Il est calculé à partir de la moyenne pondérée *prorata temporis* du nombre d'actions assimilables à des actions en circulation au cours de l'exercice. L'effet dilutif des options de souscription d'achat ou d'achats d'actions est calculé selon la méthode dite du rachat d'action, en prenant en compte le cours moyen de la période concernée.

	31/12/2024	31/12/2023
Nombre moyen pondéré d'actions	51 576 200	51 553 948
RESULTAT PAR ACTION (en euros)	0,01	(0,27)
RESULTAT PAR ACTION DES ACTIVITES POURSUIVIES (EN EUROS)	0,01	(0,27)
Actions potentielles dilutives ⁽¹⁾	131 550	324 712

	31/12/2024	31/12/2023
RESULTAT PAR ACTION DILUE (en euros)	0,01	(0,27)
RESULTAT PAR ACTION DILUE DES ACTIVITES POURSUIVIES (en euros)	0,01	(0,27)

(1) A ce jour les attributions gratuites d'actions sont la seule catégorie d'instruments ayant un effet potentiellement dilutif en vigueur.

10.3 Nantissements d'actions de l'émetteur

À la connaissance de la Société, il n'existe pas de nantissements d'actions PRODWAYS GROUP en cours à la date de clôture.

Note 11 Autres provisions et passifs éventuels

Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il a vis-à-vis d'un tiers une obligation antérieure à la date de clôture, lorsque la perte ou le passif est probable et peut être raisonnablement évalué. Au cas où cette perte ou ce passif n'est ni probable ni mesurable de façon fiable, mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans les engagements (hormis la comptabilisation du passif éventuel dans les cas d'acquisition). Les provisions sont estimées au cas par cas ou sur des bases statistiques.

Les provisions sont notamment destinées à couvrir :

- les risques économiques : ces provisions couvrent des risques fiscaux (autres que de l'impôt sur le résultat) identifiés au cours de contrôles réalisés localement par les administrations fiscales et des risques financiers pour la plupart correspondant à des garanties données à des tiers sur certains actifs et passifs ;
- les risques et charges sur affaires ; ces provisions sont constituées :
 - des provisions statistiques pour garantie : les filiales du Groupe provisionnent sur une base statistique l'ensemble des garanties éventuellement données sur la vente d'équipements. Certaines garanties peuvent atteindre 24 mois,
 - des provisions pour pertes à terminaison sur affaires en cours,
 - des provisions pour travaux restant à effectuer sur des affaires déjà livrées ;
- les coûts de restructuration, dès lors que la restructuration a fait l'objet d'un plan détaillé et d'une annonce ou d'un début d'exécution avant la date de clôture.

Par opposition à la définition ci-dessus d'une provision, un passif éventuel est :

- une obligation potentielle résultant d'un événement passé dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou non d'un événement incertain qui n'est pas sous le contrôle du Groupe ;
- ou une obligation actuelle résultant d'un événement passé pour lequel soit le montant de l'obligation ne peut être estimé de manière fiable ou soit il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Dans le cadre de regroupements d'entreprises, des passifs éventuels peuvent être comptabilisés en provisions selon les critères définis par la norme IFRS 3R.

L'évolution des provisions sur l'exercice est la suivante :

(en milliers d'euros)	Provisions pour litiges	Provisions pour garanties données aux clients	Autres provisions	Totaux
Au 1^{er} janvier 2024	1 220	23	572	1 815
Dotations	569	-	79	648
Utilisations	(429)	-	(512)	(941)
Reprises	(876)	(23)	-	(899)
Impact sur le résultat de la période	(736)	(23)	(433)	(1 192)
Variations de périmètre	-	-	-	-
Effets des variations de change	-	-	-	-
AU 31 DECEMBRE 2024	484	-	139	623

Les reprises concernent des litiges des années antérieures éteints sur l'exercice 2024.

Note 12 Autres notes

12.1 Honoraires des Commissaires aux comptes

Les honoraires facturés à l'ensemble des sociétés du Groupe par le collège des Commissaires aux comptes de PRODWAYS GROUP SA sont les suivants :

2024 (en milliers d'euros)	RSM		DTT		Autres cabinets		Totaux	
Commissariat aux comptes, examen des comptes	119	74 %	171-	99%	5	100 %	295	87 %
• Société mère	58		101-				159	
• Sociétés intégrées globalement	61		70-		5		136	
Honoraires afférants à la certification de l'information en matière de durabilité	35	22%					35	10%
Services autres que la certification des comptes et des informations en matières de durabilité	7	4 %	2-		-		9	3 %
TOTAL	161	100 %	173-	100%	5	100 %	339	100 %

2023 (en milliers d'euros)	RSM		DTT		Autres cabinets		Totaux	
Commissariat aux comptes, examen des comptes	139	100 %	105	100 %	-		244	100 %
• Société mère	57		57		-		114	
• Sociétés intégrées globalement	82		48		-		130	
Services autres que la certification des comptes	-		-		-		-	
TOTAL	139	100 %	104	100 %	-		243	100 %

La nature des services autres que la certification des comptes rendus par le collège des Commissaires aux comptes au Groupe se compose principalement d'attestations dans le cadre de subventions.

12.2 Faits exceptionnels et litiges

Le Groupe est engagé dans diverses procédures contentieuses. Après examen de chaque cas et après avis de conseils, les provisions jugées nécessaires ont été, le cas échéant, constituées dans les comptes.

Les procédures en cours ne devraient pas avoir d'effets significatifs sur la situation financière, la rentabilité de l'émetteur et/ou du Groupe.

La Société n'a pas connaissance de menaces de procédures susceptibles d'avoir d'effets significatifs sur la situation financière, la rentabilité de l'émetteur et/ou du Groupe.

12.3 Événements postérieurs à l'exercice

La société PRODWAYS ENTREPRENEUR a fusionné dans la société PRODWAYS GROUP courant janvier 2025.

Le Groupe a tenu le 10 mars 2025 une assemblée générale mixte qui a :

- approuvé le projet de transfert de la cotation des titres de la Société d'Euronext Paris vers Euronext Growth Paris et donné les pouvoirs nécessaires à cette fin au Conseil d'administration ;
- ratifié la cooptation de Monsieur Jean-Yves PETIT en qualité d'administrateur en remplacement de la société SAFRAN CORPORATE VENTURES ;
- ratifié le transfert de siège social du 30 rue de Gramont – 75002 Paris au 43 avenue des Trois Peuples, 78180 Montigny-le-Bretonneux.

Il n'y a pas d'autre événement significatif intervenu entre le 31 décembre 2024 et la date du Conseil d'administration qui a procédé à l'arrêté des comptes consolidés.

Note 13 Liste des sociétés consolidées

Sociétés	Société mère au	% de contrôle		% d'intérêt		Méthode	
	31 décembre 2024	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Société consolidante							
PRODWAYS GROUP SA		Top	Top	Top	Top	IG	IG
Structure							
PRODWAYS	PRODWAYS GROUP	100	100	100	100	IG	IG

	Société mère au	% de contrôle		% d'intérêt		Méthode	
Sociétés	31 décembre 2024	2024	2023	2024	2023	2024	2023
ENTREPRENEURS ⁽¹⁾							
PRODWAYS 2 ⁽¹⁾	PRODWAYS GROUP	100	100	100	100	IG	IG
PRODWAYS CONSEIL	PRODWAYS GROUP	100	100	100	100	IG	IG
Systems							
3D SERVICAD	AS 3D	100	100	100	100	IG	IG
AVENAO SOLUTIONS 3D	PRODWAYS GROUP	100	100	100	100	IG	IG
DELTAMED (Allemagne)	PRODWAYS GROUP	100	100	100	100	IG	IG
PRODWAYS PRINTERS	PRODWAYS GROUP	100	100	100	100	IG	IG
PRODWAYS INC	PRODWAYS PRINTERS	100	NC	100	NC	IG	NC
PRODWAYS MATERIALS (Allemagne)	DELTAMED	Fusion	100	Fusion	100	Fusion	IG
PRODWAYS RAPID ADDITIVE FORGING	PRODWAYS GROUP	100	100	100	100	IG	IG
NEXTCUBE.IO	AS 3D	64,67	64,67	64,67	64,67	IG	IG
SOLIDSCAPE (États-Unis)	PRODWAYS GROUP	Cession	100	Cession	100	Cession	IG
Products							
CREABIS	INITIAL	100	100	100	100	IG	IG
CRISTAL	PRODWAYS GROUP	Cession	100	Cession	100	Cession	IG
INITIAL	PRODWAYS GROUP	100	100	100	100	IG	IG
INTERSON PROTAC	PRODWAYS GROUP	100	100	100	100	IG	IG
PODO 3D	PRODWAYS GROUP	100	100	100	100	IG	IG
SCI CHAVANOD	PRODWAYS GROUP	100	100	100	100	IG	IG
AUDITECH INNOVATIONS	INTERSON	100	100	100	100	IG	IG
AUDITECH GmbH	INTERSON	100	100	100	100	IG	IG

(1) Sociétés sans activité.

(2) Société acquise en juillet 2021.

(3) Sociétés acquises en juillet 2022